

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
										✓	

L'Assemblée Législative
Parlement. 29 juin

LA SEMAINE COMMERCIALE

MARCHÉS FINANCE INDUSTRIE ASSURANCE

ORGANE DES INTERETS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

VOL. I.—No. 12 QUÉBEC, VENDREDI, 9 NOVEMBRE 1894 PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIO BARTHE, *Rédacteur-en-chef.*

L. E. THOMPSON, *Administrateur.*

LES

Allumettes

BIEN CONNUES

TELEGRAPH
TELEPHONE
TIGER
PARLOR

Sont fabriquées par la

E. B. Eddy Co, Hull

F. H. ANDREWS & SON
AGENTS A QUEBEC.

ENCRE

DE TOUTES SORTES POUR L'ECRITURE

Fabriquées par
G. TOIRAY-MAURIN



L'AZULINE—Encre bleu-noire. D'une très jolie nuance bleue intense en seyant, tournant de suite au noir parfait.

LA SYRIENNE—Encre violette-noire, communicative, donnant des copies très nettes six mois après l'écriture.

LE XIXE SIECLE—Encre triple-noire, inaltérable. Spéciale pour la comptabilité et actes publics.

Encre vernissée, Encre à marquer le linge, Encre métallique, Colles liquides, Cires, Pains à cacheter.

Tous ces produits sont de qualité supérieure et donnent la plus entière satisfaction.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

J.-B. ROLLAND & FILS,
MONTRÉAL et QUÉBEC

Seuls agents au Canada.

J. Geo. Bussières, Architecte
et solliciteur pour brevets d'invention.
Dessins pour reproduction sur journaux (ZINC-GRAVURE)
No. 60, COTE LAMONTAGNE.

REMARQUEZ BIEN

Nous offrons CLAQUES pour femme, Unies, **28½ CENTS** Nett 30 jours Sandale et Croquet à Toutes autres lignes en proportion.

CAMPBELL & BRODIE

QUÉBEC.

LA MAISON CERVAIS, HUDON & CIE

vient de déménager ses bureaux et magasins au

No 177 RUE ST-JOSEPH

ancien poste de M. J. A. Langlais et voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment de

PIANOS ET HARMONIUMS

comme par le passé, tel que: pianos HEINTZ, MAN, MASON & RISCH, BELL, etc. Harmoniums BELL, DOHERTY, etc.

Musique en Feuilles
Une Spécialité .

Les nouvelles machines à coudre
WILLIAMS et DAVIS

Tondeuses, Laveuses.
Coffres de Sureté, Etc., Etc.



Entrepot DES HUILES

Huile Astrale, Huile Water White, Huile de charbon, Huiles à machine et cuir, Benzine, Gazoline, AUX PLUS BAS PRIX.

AUSSI—LAMPES, LUSTRES, ANTERNES, APPAREILS DE LAMPE, VERRETERIES, ARGENTERIES, POTERIES et GRANITE.

A. E. Vallerand

67, rue Dalhousie
QUÉBEC.

Thés

Nouvelle Récolte

Reçu directement du Japon par steamer **EMPRESS OF CHINA** et de Chine par le str **EMPRESS OF INDIA**, un assortiment considérable dans tous les prix et qualités. Aussi : par le Btu **RAPID** :

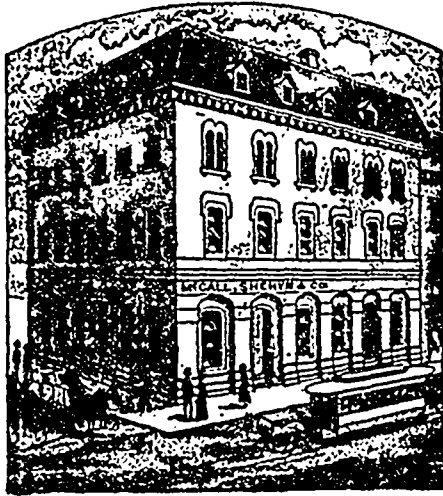
SUCRE DE CANNES

des Iles des Barbades

Naz. Turcotte & Cie

54, 56 et 58 rue Dalhousie, Québec

M^CCALL, SHEHYN & C^IE F. Kirouac & Fils



IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
Anglaises,
Françaises,
Allemandes et
Américaines

— 0 —
Constantement en mains un assortiment
considérable d'effets canadiens provenant
des meilleures fabriques du pays, viz :

TWEEDS CANADIENS,
COTONNADES de
tous genres, Etc.

AUSSI—A chaque saison, un grand choix
dans les articles suivants : Chapeaux de
paille et de feutre pour Messieurs et pour
Dames. Fleurs artificielles, Rubans, Dentel-
les, Parasols et articles de fantaisie. Leur
assortiment dans ces différents genres est
très varié et très complet.

52 RUE ST-PIERRE
QUEBEC

Nous offrons au commerce pour livraison immédiate :

Raisins Valence (*Qualité de Choix*)

RECOLTE NOUVELLE—Aussi un assortiment considérable de

CONSERVES ALIMENTAIRES de 12 différentes
marques

✉ Ecrivez pour prix et échantillons.

Laporte, Martin & Cie | EPICIERS
en gros

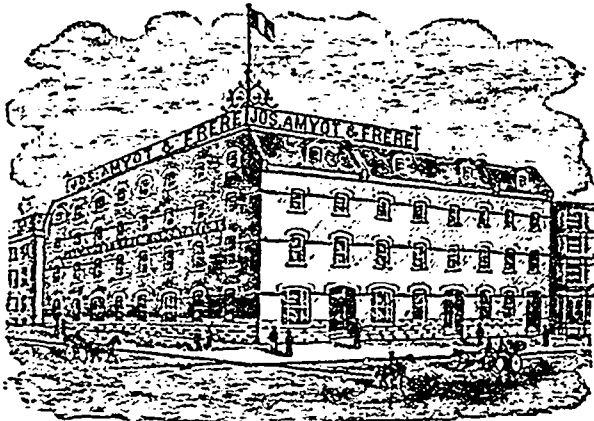
72-74-76-78, rue St-Pierre, Montreal :

JOS. AMYOT & FRERE

Importateurs de Nouveautés Européennes, Américaines
et Canadiennes

Bibliothèques

En gros seulement.



Bibliothèques
En gros seulement

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les
dernières Nouveautés Bijouteries, Jouets, Feux d'artifice
articles du Japon et de la Chine.

45 rue DALHOUSIE, Basse-Ville, Québec

Jobin & Rochette

Manufacturiers de CHAUSSURES et marchands de GLAQUES

MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique: Coin des rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch

Succursale Coin des rues ST PIERRE et SOUS-LE FORT

Pour les Chaussures et Pardessus, MM. les marchands de la campagne, écrivez
pour avoir nos prix et conditions avant de placer vos commandes
Les commandes par lettre auront une attention toute spéciale.

**FARINES,
POISSONS
et HUILES**
QUEBEC.

GEORGE DEMERS
COURTIER, Etc.

Achats et ventes d'actions de banques.
Echanges sur Londres, Paris, New-York, etc.
S'occupe de l'achat et de la vente de

BEURRE ET FROMAGE

AUX
ACHETEURS DE FARINES
en lots ou chars

Demandez mes nouveaux prix, vous y trou-
verez votre profit.

D. E. Drolet
50 et 52, rue Dalhousie, QUEBEC

Charles VEILLEUX
Marchand de bois

Toujours en mains :—Chêne, Pin, Frêne, Ta-
marac, Orme, Etc., au pied cube. Aussi Bois
marchand scié sur commande.

QUEBEC-SUD

F. A. MERCIER
NOTAIRE
105, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC

ARGENT A PRÊTER sur hypothèque à la ville
et à la campagne.

B. BEGIN & C^IE
MANUFACTURIERS DE
BALAIS ET BROSSES
Nos. 51-53, Rue Saint-Paul
BASSE-VILLE, QUÉBEC.

T. D. Beattie
ENTREPOSEUR et Agent général
à commission

Rue Dalhousie, Québec

Conditions d'emmagasinage de 1ère classe
franco et en douane. Agent pour la "Johnston
Fluid Beef Co." et la "St. Lawrence Starch Co.
Limited."

CHAREST & JULIEN
FABRICANTS DE HARNAIS
Coin des rues du Pont et du Roi
ST-ROCH, QUEBEC

125 Harnais de fantaisie valant \$18 pour \$10.
Vingt bons ouvriers seillers trouveront de
l'ouvrage en s'adressant à notre bureau.

CHAREST & JULIEN
A l'enseigne de la BRIDE D'OR

LA
SEMAINE COMMERCIALE

90-92 COTE DE LA MONTAGNE

QUÉBEC, VENDREDI, 2 NOVEMBRE 1894.

ABONNEMENT A

"LA SEMAINE COMMERCIALE"

Par année.....\$3.00
Pour 6 mois..... 1.00
Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de discontinuation d'abonnement, —
il en sera de même des avis de changement d'a-
dressé, — ne vaudront que s'ils sont adressés di-
rectement au bureau du journal, par écrit ou
autrement.

RECTIFICATION

Il s'est glissé, dans notre dernier nu-
méro, une erreur des plus regrettables
dans notre bulletin des faillites, 2e colonne
de la page 13.

La mention suivante y était faite :

"Murray Bay

A. Larouche mag. gen. offre de com-
poser à 30 cts dans la piastre."

Nous regrettons vivement cette erreur,
de pure inadvertance.

La méprise, du reste, n'avait pas ori-
giné dans nos colonnes, mais dans le
bulletin de l'agence R. G. Dun & Co., en
date du 22 octobre où, au lieu de Arsène
Larouche, Baie St-Paul, on avait inscrit
dans les faillites A. Larouche, Murray
Bay.

Nous serions fâchés d'apprendre que
quelqu'un ait pu être induit en erreur et
appliquer cette mention à M. Alfred La-
rouche, marchand à la Malbaie.

Nous connaissons celui-ci pour un né-
gociant solide, jouissant d'un excellent
crédit et faisant parfaitement honneur à
ses affaires.

L'agence Dun a réparé son erreur dans
son bulletin du 30 octobre, et nous nous
empressons d'en faire autant, espérant
qu'on comprendra qu'il y a eu une simple
erreur clericale.

MORT DE L'HON. HONORÉ
MERCIER

Nous sommes certains d'être l'inter-
prête de tous nos lecteurs, quelles que
soient leurs prédilections politiques, en
disant que la Province vient de perdre un
de ses plus grands hommes dans la per-
sonne de l'hon. Honoré Mercier, décédé à
Montréal le 30 octobre, après une longue
maladie, soufferte avec un stoïcisme tout
antique.

M. Mercier a eu ses défauts, qui n'en
a pas ? — mais il en avait les qualités dans
toute leur expression. C'était un grand

coeur, une nature généreuse, une forte
tête, un patriote éclairé et sincère, un
chrétien animé de la véritable foi. La
race canadienne-française fut, par sa
mort prématurée à l'âge de 54 ans, une
perte irréparable.

Les classes commerciales en particulier
ne peuvent rester insensibles à ce lugubre
événement. M. Mercier a beaucoup fait
pour activer les affaires, particulièrement
pour nouer des relations commerciales
avec la France. La *Semaine Commer-*
ciale de Québec est heureuse de déposer
ce modeste hommage sur sa tombe.

Les funérailles de M. Mercier se font
aujourd'hui même, Jour des Morts, à
Montréal.

L'ATTENTION AUX AFFAIRES

L'attention aux affaires est une des
qualités les plus essentielles pour un mar-
chand. C'est cette application ferme et
constante qui assure le succès de toute
entreprise commerciale, et, sans elle, la
poursuite d'une affaire, quelque facile
qu'elle semble être au premier abord, ne
peut certainement qu'entraîner un résul-
tat fatal pour le malheureux qui s'y en-
gage. S'il est vrai que toutes les profes-
sions, tous les métiers demandent aujour-
d'hui plus d'attention que jamais de la
part de ceux qui y cherchent leurs moyens
d'existence, il est inutile d'appuyer sur le
fait que le commerce, lui, en exige encore
davantage. Il n'y a pas de profession ou
de métier qui soit aussi assujéti aux mi-
sères et aux dangers de la concurrence, il
n'y en a pas non plus qu'un simple manque
d'attention ou de travail continu puisse
plus aisément compromettre. Il est donc
de la plus grande importance que le mar-
chand se pénètre bien d'abord de cette
vérité, et qu'ensuite il cherche et trouve
le moyen d'accorder à son négoce, non pas
une partie seulement de l'attention qui
lui est si nécessaire, mais une force de
volonté, un travail et une application qui
ne se ralentissent jamais. Son salut
comme homme d'affaires en dépend entiè-
rement.

Mais s'il est bon pour un négociant de
savoir que l'attention aux affaires doit
être l'une de ses principales qualités, il
n'est pas moins important qu'il connaisse
aussi en quoi consiste cette attention que
l'on exige de lui.

Dire tout simplement qu'un marchand
doit s'occuper de son négoce, c'est procla-
mer une vérité de La Palice grande
comme le monde et simple comme bien
du monde. L'important, et ce qui est
peut-être beaucoup moins compris, c'est,
comme nous venons de le dire, de savoir
en quoi doit consister cette application
aux affaires sans laquelle il eut mieux

valu pour qui que ce soit de ne jamais
s'être jeté dans les entreprises commer-
ciales.

Nous n'entreprendrons pas de tracer
ici nos impressions au sujet de ces mar-
chands qui trouvent bon de confier, pen-
dant les douze mois de l'année, leurs in-
térêts aux mains de leurs employés, si
fidèles et dévoués que soient ces derniers,
et qui passent leur temps en promenades,
en pique-niques, en amusements et en dé-
penses que n'autorise aucunement leur
état financier, ni leur marge de crédit
chez les fournisseurs. Nos avis, à ceux-
là, seraient peines perdues. Il n'y a que
le cessionnaire et l'huissier qui puissent
avoir quelque empire sur eux, et ceux-ci
sont toujours sûrs de leur mettre tôt ou
tard la main sur l'épaule. Aussi ne nous
attarderons-nous pas à leur adresser des
conseils que ces messieurs recevraient
avec hauteur et trouveraient superflus, si
toutefois notre zèle ne nous attirait pas
de pires désagréments.

Nous nous adressons de préférence à
ces marchands honnêtes et laborieux qui,
du matin au soir, sont derrière leur comp-
toir à l'affût des acheteurs, ou au fond de
leurs bureaux constamment aux prises
avec la fortune qui semble se jouer de
leurs efforts et se refuser obstinément à
leurs sollicitations. Leur travail, à ceux-
là, est incessant, leur volonté est ferme,
leur courage est à toute épreuve, mais ce
travail comme cette volonté et ce courage
sont souvent mal dirigés et ne constituent
pas, à eux seuls, d'ailleurs, la véritable
attention aux affaires commerciales.

Pour que ce travail journalier, que
nous admirons fort, rapportât tous les
avantages qu'il mérite, il faudrait qu'il
fût appuyé par un autre travail plus
large, plus élevé, plus conforme à la haute
mission du commerce, et, disons le mot,
plus intelligent dans son ensemble. C'est
cette alliance du travail de magasin avec
un autre plus général et à vues supérieu-
res que, dans le cours de notre expérience
déjà assez longue, nous avons appris à ap-
peler la véritable attention aux affaires.

Cette dernière se reconnaît plutôt à
une autre sorte d'activité que celle qui
caractérise le travail abrutissant du comp-
toir, elle n'est pas une attention d'expecta-
tive qui se borne à savoir prévenir et
satisfaire les désirs plus ou moins sau-
grous du client, elle est plus étendue,
elle sait prendre avantage de tout ce qui
se passe dans les sphères supérieures du
commerce, et, au lieu d'attendre que la
fortune vienne elle-même, elle va à sa
rencontre.

Nous disons que les intérêts du com-
merce sont maintenant communs à tous
les marchands, en ce qu'ils sont basés sur
des principes auxquels chacun doit se

HENRY A. BEDARD

COMPTABLE PUBLIC ET
LIQUIDATEUR

S'occupe d'auditon de comptes, inspection de livres et préparation de feuilles de balance.

Fait la perception de credits, bons, douteux ou mauvais, à des conditions très faciles.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteur et créancier.

BUREAU :

125 Rue St-Pierre
QUEBEC.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417, Rue St-Valier, St-Roch
QUEBEC.

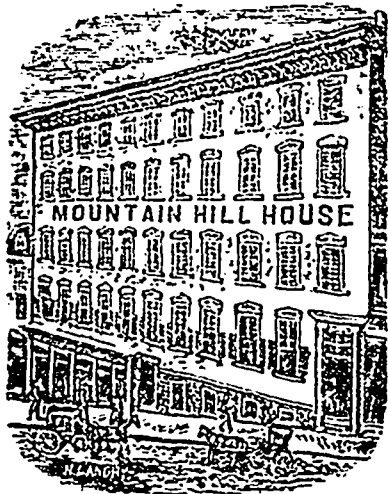
Spécialité:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge Cuir à Harma, Veau Français S. U. Lyon, Bala & Fils, et M. M. et D. Kid Elastique

— AUSSI: —

Jobler en chaussures.
Un assortiment d'Empelgues importées et toutes espèces de fournitures pour chaussures

CORRESPONDANCE SOLICITEE

MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98 Rue de la Montagne
QUEBEC.

E. DION & Cie - - - Prop.
JOS. CLOUTIER - - - Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.

M. M. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait une maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

D. RATRAY & SON

ENTREPOLEURS

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St-André, Québec.

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements. Assurance effectuée sur les marchandises langarées, si on le désire. TELEPHONE 771

conformer Il y a, pour ainsi dire, entre tous les marchands, une espèce de solidarité en vertu de laquelle on s'engage, sinon à travailler dans un but commun déterminé, du moins à suivre un ensemble des lois générales qui surgissent de la marche même du commerce et des exigences toujours nouvelles qui l'accompagnent. C'est le besoin toujours croissant de conférer et de se consulter sur la manière de faire prospérer ces intérêts communs, qui a donné naissance à l'établissement des Chambres du Commerce.

S'il est vrai que le commerce est le plus solide fondement de la société civile, et le lien le plus sûr pour unir entre eux tous les hommes, on peut bien dire que les bureaux de commerce, tels qu'ils existent en beaucoup d'endroits, sont d'excellents moyens pour favoriser ce but de la nature. Ces bureaux de commerce, où chacun vient déposer le fruit de son expérience, deviennent par là même une source presqu'interminable où les moins expérimentés peuvent puiser les renseignements qui leur manquent. Ils forment un lien entre les membres d'une profession dont toutes les forces réunies ne sont pas de trop quelquefois pour vaincre les difficultés qui se présentent sur son passage. Malgré les distances que la fortune met capricieusement entre eux, les marchands, plus que les autres, ont besoin de fraterniser et de s'entendre. Les petits ont tout à bénéficier de l'exemple de ceux qui ont été heureux dans leurs entreprises, et ces derniers peuvent aussi tirer de sages leçons du spectacle des malheureux et des déclassés.

Nous croyons donc que les bureaux de commerce sont, non-seulement utiles, mais nécessaires dans tous les endroits qui ont la prétention d'acquiescer de l'importance dans le commerce. Plus que cela, nous n'hésitons même pas à dire que de ces bureaux de commerce, — en petit, naturellement, — rendraient d'immenses services dans certains arrondissements à la campagne, où les marchands ne trouvent rien de mieux à faire, pour le moment, que de se décrier et se ruiner mutuellement dans des concurrences poussées bien au delà des limites du simple bon-sens. Ces petites réunions à époques régulières, où l'on discuterait les chances du commerce et les fluctuations du marché, seraient plus utiles, croyons-nous, que beaucoup d'autres assez en honneur à l'heure qu'il est et moins bien autorisées, et auraient pour effet de former entre les marchands cet esprit d'entente si désirable et pourtant si peu connu parmi nous.

Quant à nous, Québécois, nous avons une Chambre de Commerce. Ceux qui en font partie ont toutes les qualités re-

quisées pour rendre les délibérations intéressantes et surtout très profitables à notre commerce. Il y a de nos éminents hommes d'affaires qui y ont apporté et y apportent encore l'appui de leur savoir et de leur habileté pour l'avantage du commerce général de notre ville. Ils nous ont déjà rendu de grands services.

Mais, franchement, combien y en a-t-il parmi nous, de ces hommes à la fois dévoués et parfaitement éclairés sur la valeur d'une chambre de commerce ?

Nous laissons à nos lecteurs le soin de répondre eux-mêmes à cette question. Ils n'auront qu'à se rappeler le nombre d'assemblées régulièrement convoquées, et manquées ensuite faute de quorum ; ils se remettront aussi en mémoire le nombre plus grand encore de celles qui, avec un quorum, sont caractérisées par une apathie, une insouciance désolante, ou des délibérations guère plus rassurantes sous le rapport de l'utilité.

Veut-on savoir ce que l'on donne comme prétexte pour voiler des abstentions aussi regrettables ? C'est, d'abord, par oubli, paraît-il, qu'on ne s'est pas présenté pour faire partie de la chambre ; puis, quand on en est devenu membre, c'est encore par oubli qu'on n'assiste presque jamais aux assemblées. Ce sont toujours les mêmes, — évidemment mieux doués, ceux-là, — qui s'y rendent, et c'est sur eux seuls qu'on semble vouloir abandonner le fardeau des intérêts de toute une ville, quitte à eux, par la suite, à être payés d'ingratitude, comme cela arrive assez souvent.

Il faudrait que tous ceux qui font partie de notre Chambre de Commerce se fissent un devoir de lui consacrer une certaine somme de travail, et secondassent au moins les généreux efforts que quelques-uns de ses membres font à tout instant pour lui donner de la vigueur et de l'éclat ; il faudrait que tous les marchands de la ville, sans exception, y prissent un intérêt vif et puissant, intérêt que suggère assez, du reste, la perspective des nombreux avantages qu'ils seraient certains d'en retirer par la suite. Et ce serait là, à notre avis, donner une preuve de cette sérieuse attention aux affaires que nous avons essayé de définir dans le cours de cet article.

E. C.

—:o:o:—

Les vendanges en Portugal semblent devoir être supérieures comme rendement et comme valeur aux espérances qu'on avait formées. On assure que la "Campanha Vinicola," constituée pour le coupage et la fabrication d'un vin dit "Champagne," a pleinement réussi à utiliser les vins blancs légers du pays.

—:B:B:—

LA JUIVERIE ET LE COLPORTAGE

Il ne manquait plus à Québec, Québec aux prises avec le guignon, l'apathie, la fainéantise et l'abrutissement, il ne manquait plus, disons-nous, à notre ville que d'être attaquée par la plaie de la juiverie et celle du colporteur de marchandises.

Il existe un quartier à Québec, qui n'est pas propre, loin de là, où les maisons sont des trous et bien des rues des cloaques ; ce quartier, formé de la partie inférieure du quartier du Palais et d'une partie du quartier Saint Roch, est le refuge, le repaire de petits marchands juifs ; ils y étaient un naguère, aujourd'hui ils y sont trente.

Et, si les autorités n'y font pas attention, ce qui ne serait pas surprenant, ce noyau de population sordide fera souche et envahira bientôt la place. Les hommes sont de drôles de créatures ; ils pourchassent la mouche à patates, font la guerre à la vermine des hangars et des caves et laissent volontiers s'établir et se propager parmi ce rebut d'humanité qu'on appelle le juif, le juif qui exploite, vole et pressure, le juif qui reste à l'écart de toute œuvre patriotique, nationale ou humanitaire.

Les bonnes gens se laissent engluier par leurs réclames, attendrir par leurs doléances ; le colporteur juif n'a qu'à prononcer le mot : *Jerusalem*, faire un signe de croix et exhiber une grappe de chapelots, vite les bonnes gens, surtout à la campagne, de laisser tomber dans l'escarcelle israélite des pièces de monnaie en échange d'un mouchoir, de quelques verges de coton, de quelques colifichets dorés ou cuivrés.

Ces gens font avec des bagatelles un grand négoce qui leur rapporte presque à tout coup deux cent pour cent. S'ils étaient des citoyens réguliers ayant à honorer des obligations civiques ordinaires, il serait difficile de les attaquer. Loin de là ils habitent des trous, et paient au fisc une licence commerciale dont le chiffre est loin d'être assez élevé. Au moyen de certains trucs, ils évitent même de payer cette somme relativement minime.

Diro que le commerce régulier ne souffre pas d'un pareil état de choses, serait vouloir nier l'existence du soleil. En achetant les marchandises de ces spéculateurs en guenilles, les gens nuisent énormément aux marchands et de la campagne et de la ville. Ils contribuent à la déchéance du crédit du commerce dans le pays, et sont parfois la cause que des marchands honorables, incapables de rencontrer leurs échéances, sont forcés de déposer leur bilan.

Nous ne pouvons entraver la liberté du commerce, mais nous pouvons deman-



JOBBI

Le plus grand JOB qui n'ait jamais été offert au public.

COUVERTES

DE LAINE BLANCHE :

COUVERTES BLANCHES

TOUT LAINE

reçues directement de la manufacture.

Ce qu'il y a de plus beau est offert à nos pratiques et au public à des prix tellement bas qu'il faut voir pour le croire.

Venez voir nos prix et profiter du choix.

Syndicat de Québec

COIN DES RUES

SAINT-JOSEPH ET DE LA COURONNE, ST-ROCH

DROUIN, FRERES & CIE

Epicier en gros

MANUFACTURIERS DE

VINAIGRE, EPICES, POUDRE A PATE, ETC., ETC.

Seuls propriétaires et manufacturiers de la célèbre Poudre à Pâte "COOK'S DELIGHT," des Teintures en paquet "ECLIPSE DYES" et "ENCORE DYES."

Specialite :

Tabac Canadien en Feuilles et Manufacturé

TELEPHONE 6057

E. L. ETHIER & CO.

Manufacture de

Billards

ET D'ACCESSOIRES

—000—

AUSSI—Tables d'occasion à prix réduits et jeux de quilles et boules. Les réparations seront exécutées avec le plus grand soin.

La Compagnie vient de faire l'acquisition de la célèbre

BANDE COLUMBUS patentée. Ce cousin est approuvé et reconnu ; sa supériorité est indiscutable.

AVIS à ceux qui veulent renouveler leur billard. On achète des tables d'occasion.

E. L. ETHIER & CIE,

88 rue St-Denis, Montréal

TÉLÉPHONE 122.

P. O. BOITE 624

REID, CRAIG & CIE,

Manufacturiers de Feutre à lambris goudronné et Feutre à tapis, Carton de pulpe, Papier à imprimer et à envelopper, Sacs de papier ; Commerçants de vieux métal, Étoupe, Brai, Goudron, Rosine, etc.

Engins, Bouilloires, Machineries de seconde main, à bon marché

Moulins à Lorette et au Pont-Rouge, P.Q.

QUÉBEC.

La PEOPLE'S BANK de Halifax

Fondée en 1864

CAPITAL VERSÉ.....\$700,000

BUREAU DE DIRECTION.

PATRICK O'MULLIN Président
 JAMES FRASER Vice-président
 Hon. M. H. RICHIE CHARLES ARCHIBALD
 W. J. COLMAN

Bureau principal : Halifax, N. E.
 JOHN KNIGHT, caissier.

AGENCES :

North End, Halifax, N.-E.	Wolfville, N.-E.
Lunenburg, N.-E.	Windsor, N.-E.
Canso, N.-E.	Shediac, N.-B.
North Sydney, C.-B.	Port Hood, C.-B.
Edmunston, N.-B.	Woodstock, N.-B.
Lévis, P. Q.	Fraserville, P. Q.

Succursale de Lévis,
 JEAN TACHÉ, agent

Succursale de Fraserville,
 J. E. GAUDET, agent.

CORRESPONDANTS :

Ontario—Ontario Bank.
 Québec—Banque de Québec.
 Terre-Neuve—Union Bank of Newfoundland.
 St-Jean, N. B.—Bank of New Brunswick.
 New-York—Bank of New-York.
 Boston—New England Nat. Bank.
 Minneapolis—North Western Nat. Bank.
 Londres—Union Bank of London.
 Paris—Crédit Lyonnais.

LA BANQUE DU PEUPLE

Bureau principal : Montreal

ÉTABLIE EN 1834

CAPITAL PAYÉ \$1,200,000
 BONDIS DE RÉSERVE 600,000

Bureau de direction :

Jacques Grenier, écr. Président
 George Brush, écr. Vice-Président,
 M. Branchaud, écr.; Wm. Francis, écr.; Chs.
 Lacaille écr.; Alph. Leclair, écr.; A. Provost, écr.
 J. S. BOUSQUET Caissier
 Wm. RICHER Aast-Caissier
 M. ARTHUR GAGNON Inspecteur

Succursales :

Québec, basse-ville : F. B. DUMOULIN, gérant.
 Québec, St Roch : NAP. LAYOIE, gérant.
 Trois-Rivières : P. E. PANNETON, gérant.
 St-Jean, Qué. : H. ST-MARS, gérant.
 St-Rémi, Qué. : C. BEDARD, gérant.
 St-Jérôme, Qué. : J. A. THIBERGE, gérant.
 Montréal, rue Ste-Catherine Est : A. FOURNIER,
 gérant.
 Montréal, rue Notre-Dame Ouest : J. A. BLEAU,
 gérant.
 St-Hyacinthe : J. LAFRAMBOISE, gérant.

Agents en Canada :

Ontario : Molson's Bank et ses succursales
 Nouveau-Brunswick : Banque de Montréal.
 Nouvelle-Ecosse : Bank of Nova Scotia.
 Ile du Prince-Edouard : Merchant's Bk of Halifax

Agents aux Etats-Unis :

New-York : The National Bank of the Republic.
 New-York : Hanover National Bank.
 Boston : National Revere Bank.

Correspondants en Europe :

Angleterre : The Alliance Bank Ltd, Londres.
 France : Le Crédit Lyonnais, Paris.

La Banque du Peuple émet des lettres circulaires payables dans toutes les parties du monde. Pour faciliter les petites épargnes, la Banque reçoit des dépôts de tous montants depuis 25cts, à 4 p. c. comme pour les gros dépôts.

POUDRE STANDARD A PATE STANDARD

GARANTIE COMME ÉTANT

La plus Economique

La moins chère

La plus Pure

Recommandée à tous ceux qui aiment la santé. Demandez-en un échantillon à votre épicer. En vente chez tous les épiciers

Standard Baking Powder Co.

SEUL FABRICANTS, Trois-Rivières, P. Q.

MM. les Marchands pourront s'adresser à M. W. H. BAILEY, agent, 371 rue de la Reine, Québec

der qu'il se fasse dans certaines conditions équitables. Pourquoi donc les gens ne s'entendraient-ils pas pour ne plus acheter la pacotille des colporteurs juifs ?

Pourquoi donc les municipalités n'imposeraient-elles pas aux colporteurs de marchandises des licences élevées, sous peine d'amendes très fortes, si ceux-ci négligeaient de se conformer au règlement ?

Et la pacotille des colporteurs, d'où vient-elle ? Est-on bien sur que la provenance soit légitime ?

Un de ces colporteurs vendait cet été dans un circuit comprenant Saint-Thomas, le Cap et l'Islet pour \$500 de lunettes. Ces lunettes avaient, disait le juif, un effet merveilleux ; elles redressaient la vue à ceux qui l'avaient croché. On achetait les lunettes comme des petits pains chauds, à des prix que nos marchands réguliers n'auraient jamais pu obtenir dans leurs magasins.

Combien de paires de lunettes, achetées chez le marchand de gros à la ville, vont maintenant s'éterniser dans la poussière des petits magasins de la campagne, grâce au manque de prévoyance et à l'inéptie des gens qui se sont laissés embobiner par le colporteur juif !

Le droit commun nous empêche de prendre le juif et de le renvoyer en Palestine ou ailleurs ; mais il y a d'autres moyens à prendre pour le contrôler ou le forcer à déguerpir. C'est de lui imposer des obligations telles qu'il ne trouve plus son compte dans son *bedit commerce*. L'autorité municipale doit prendre ces moyens ; ils sont d'urgence ; il doit protéger de toutes façons le commerce régulier, celui qui paie des taxes, celui qui a feu et lieu dans une ville. Encore une fois, il y a danger dans la place, et l'autorité municipale à Québec comme à la campagne doit agir sans retard.

N. L.

A BATONS ROMPUS

Le commerce de la Franco avec l'étranger durant les premiers neuf mois de 1894 indique un excédant d'importations sur les exportations : importations, valeur 2,510,880,000 francs ou \$502,176,000 ; exportations, 1,855,507,200 francs ou \$371,101,440.

Excédant d'importations, 655,372,800 francs ou \$131,074,560.

Voici les grandes lignes de l'importation de la Franco durant cette période :

Produits alimentaires, 759,425,600 francs ou \$151,885,120.

Matières brutes, 1,416,316,800 francs ou \$283,263,360.

Produits de manufactures, 335,137,600 francs ou \$67,027,520.

Colis postaux, 43,795,200 francs ou \$8,759,040.

Comparé à la période correspondante de 1893, le commerce d'importation français accuse une augmentation de 267,249,000 francs ou \$53,248,000, et celui d'exportation indique une diminution de 92,809,600 francs ou \$18,561,920.

On reçoit les nouvelles les plus satisfaisantes de l'état des affaires dans l'Uruguay ou la *Banda Oriental*. Le pays se remet rapidement de la crise de 1890-91. Il n'y a plus de papier-monnaie rachetable et le capital est prêt à se lancer dans toutes sortes d'entreprises. La propriété française augmente de valeur ; il y a accroissement dans les produits de ferme et l'élevage du bétail. Les rapports des banques indiquent plus d'activité commerciale, et l'argent ne chôme plus en aussi grande quantité qu'auparavant dans ces institutions. On attribue cette résurrection au genre de vie plus économique et plus laborieux que suit le peuple, et au gouvernement plus sage et plus économique du pays.

Si nous pouvions en dire autant du côté de Québec !

Le ministre des finances en Espagne vient de faire faire une enquête sur la gestion des percepteurs du Revenu depuis sept ans. Cette enquête a relevé un état de choses vraiment édifiant dans plusieurs provinces, surtout dans celle de Cuença. Juges et commissaires-enquêteurs ont eu des preuves flagrantes de fraudes, faux et malversations sans nombre. C'est un point qu'ils ont cru devoir faire arrêter une douzaine d'officiers du fisc, et d'autre part bon nombre de gens haut placés sont impliqués dans des fraudes gigantesques.

Cet état de choses dure depuis 1887 et a fait perdre au trésorier plusieurs millions de piastres (25 cts) par année ; cet argent payé par les contribuables est allé dans les goussets des employés, qui forgeaient alors des certificats pour attester que les plus riches propriétaires-fonciers, ne payaient pas l'impôt.

Ces arrestations ont jeté bien des familles dans la plus profonde consternation.

Il y a aussi des mandats d'arrestation émis contre des hauts fonctionnaires de Madrid et d'ailleurs, qui ont pris part à l'administration de la province de Cuenca avant d'être promus à d'autres positions.

Les procès, promettent bien des révélations scandaleuses.

La presse est unanime à approuver la conduite énergique du ministre des finances.

Au Canada, ce pays si moral, si exem-

plaire, les concussionnaires publics échappent. Il est donc inutile de demander que l'on fasse des enquêtes comme celles qui se font aujourd'hui en Espagne.

C'est toujours le vieux dicton qui a raison, la tricherie revient toujours à son maître. Tout homme est honnête, tant qu'on ne l'a pas surpris la main dans le sac.

**

Le ministre des finances au Brésil vient de publier un état statistique, indiquant la nationalité des maisons de commerce établies dans le district fédéral de Rio de Janeiro. Cet état montre qu'il s'y trouve 14,088 maisons de gros et de détail, dont 8,211 appartenant à des Portugais, 797 à des Français, 737 à des Italiens, 156 à des Anglais et 246 à diverses autres nationalités. Il n'y en aurait que 3,941 entre les mains de Brésiliens.

Le commerce est donc entre les mains des Portugais, et est en train d'échapper aux Brésiliens, ajoute le ministre du commerce. Il n'y aurait qu'un moyen à prendre pour renverser cet état de choses ce serait la naturalisation forcée des marchands d'origine étrangère.

**

Voici le mouvement des voyageurs pendant les neuf premiers mois des années suivantes, à travers la Manche aux ports ci-désignés :

9 mois	Calais	Boulogne	Dieppe	Ostende
1888	198,111	89,637	62,225	
1890	210,572	76,253	83,561	
1892	200,959	73,112	88,480	75,900
1893	184,413	72,805	93,173	83,086
1894	189,646	77,028	110,756	103,602

Dans le cas d'Ostende, les chiffres s'expliquent par l'influence de l'exposition d'Anvers.

— † † † † † —

LE VINAIGRE

Le département du Revenu de l'Intérieur à Ottawa vient de publier un bulletin très intéressant sur cet article de consommation générale.

C'est la réponse à une question qu'on s'est sans doute souvent posée : Qu'est-ce que le vinaigre ?

La chimie nous enseignait que le vinaigre—comme l'indique du reste son nom—est le résultat d'une fermentation secondaire du vin produite par la fixation de l'oxygène à l'aide d'un champignon microscopique, connu vulgairement sous le nom de *fleurs de vinaigre*. Cette liqueur contient en outre de l'acide acétique, de l'acide malique, du tartrate acidulé de potasse et de chaux, et une matière colorante. L'eau alcoolisée est aussi suscep-

tible de s'acidifier ; mais il faut la présence de quelque matière intermédiaire propre à opérer la fixation de l'oxygène, comme le sang, le jus de viande, la farine, etc., pour déterminer cette transformation ; enfin beaucoup de liqueurs fermentées peuvent passer à l'état de vinaigre ou d'acide acétique. Ainsi, le vin, la bière, le cidre, les liqueurs de fruits, peuvent devenir vinaigres en passant par la fermentation acéteuse.

Voilà pour le côté scientifique. Mais ici nous avons à nous occuper de l'article considéré au point de vue du commerce et de l'économie domestique.

Il paraît que l'industrie, pour cette denrée comme pour bien d'autres, prend beaucoup de privautés, et que l'on n'est pas toujours certain de ce que l'on achète.

Le vinaigre joue un grand rôle dans la consommation domestique. Il sert d'assaisonnement obligé à une foule de mets, et, l'une de ses qualités principales étant de préserver de la putréfaction les substances animales ou végétales, il est l'un des éléments principaux de l'industrie des conserves.

On voit dès lors combien il est important de n'employer, pour tout ce qui touche à l'alimentation, qu'un article pur et stomacal. Or, le principe acétique du vinaigre a amené une déplorable confusion de vinaigre avec l'acide acétique pyroligneux. Celui-ci est tiré du bois par distillation, étendu d'eau, coloré artificiellement, et servi comme vinaigre.

En est-il ? La question est récemment venue devant les tribunaux à Birmingham en Angleterre, et a été résolue dans la négative. Le bulletin officiel que nous avons sous les yeux traite la question à fond, et conclut que l'acide acétique produit par la distillation et dilué d'eau et de matières colorantes n'est pas du vinaigre.

Ce précédent sera certainement appliqué au Canada, à la première poursuite intentée sous l'autorité de la loi sur les ventes ou marquages frauduleux, qui frappe de cent piastres d'amende toute infraction à cette loi. Cette amende atteint les contrefaçons de vinaigre depuis le 1er octobre courant, et comme il s'importe beaucoup d'acide acétique distillé au Canada pour fabriquer du prétendu vinaigre, on peut s'attendre à des procès. En Angleterre, c'est le vinaigre de malt qui est le plus estimé ; aux États-Unis, c'est le cidre, tandis qu'au Canada il paraît qu'en en est encore, dans beaucoup d'endroits, au vinaigre distillé.

Nous conseillons donc aux épiciers de s'assurer de la provenance de l'article qu'ils achètent, et de n'accepter que le vinaigre produit par la fermentation. Autrement ils s'exposeraient à des désagrément.

Baylis Manufact'g Co.
16 A 30 RUE HAZARETH
MONTREAL

Vernis

"Japans"
Wood Fillers
Blanc de Plomb
Peintures
&c., &c.

La plus considérable et la plus vieille établie des Manufactures de VERNIS au Canada.



A. L. G. DUGAL, 15 RUE N.-DAME, QUÉBEC

Casques, Caps, Pelerines, Gants, Raquettes et Souliers mous, etc.

Grand Assortiment de FOURRURES

CONSISTANT EN

VANDRY & MATTE
PLOMBIERS

Chauffage à eau chaude et à la vapeur
Eclairage au gaz et à l'électricité

Rue St-Jean
QUEBEC.

ROBITAILLE & PICHER

IMPORTATEURS DE

Ferronneries

Poêles de cuisine, Articles pour maison en granite, Peinture, Vitres, Coutellerie, Etc.

161-165 Rue St-Jean, Québec
(En face du Marché Montcalm)

Hector Lamontagne & Cie
MONTREAL

Marchands de Cuir, fabricants de Harnais, d'Empoignes et de Bottes Sauvages, tiennent un entrepôt à Québec et sont représentés ici par M. J. M. DORE.

Nous conseillons fortement à Messieurs les marchands de la campagne de visiter cette salle d'échantillons. Ils trouveront là ce qu'il y a de mieux en ce qui concerne le commerce de cuir et la fabrication de harnais et de bottes sauvages.

Tous seront convaincus de l'immense avantage qu'il y a de faire ses achats dans les maisons de commerce en gros à cause du choix varié des marchandises et de la différence des prix avec le détail.

Cette maison possède l'assortiment le plus considérable et le plus complet de la Puisseance du Canada. D'ailleurs, elle est bien connue et sa renommée s'étend d'un bout à l'autre du Dominion.

Une visite est sollicitée au

No 147 rue St-Paul, Québec
Vis-à-vis les bureaux J.-B. Renaud & Cie



JOS. GAUTHIER & FRERE
Peintres-Decorateurs
290, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

Marchands de PAPIERS-TENTURES (tapisseries), PEINTURES, HUILES, VERNIS, Etc., Etc.
 Grand assortiment de VERRES COLORIÉS de toutes nuances et dessins pour églises et résidences privées.

O. PIGARD.

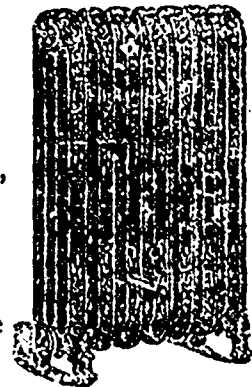
A. PIGARD.

O. PICARD & FILS

**PLOMBIERS, CAZIERS,
 FERBLANTIERS, ETC.**

Poseurs d'Appareils de chauffage

A
 air
 chaud,
 à
 eau
 chaude



et à
 la
 vapeur

*Pose d'Appareils Electriques
 les plus perfectionnés et
 les plus modernes*

INSTALLATION DE
SONNETTES ELECTRIQUES

— 100 —
RUE SAINT-JEAN
 QUEBEC.

BLOC RICHELIEU : NOS. 51, 53, 55 ET 57 RUE DALHOUSIE

et Nos 13 et 15 rue des Sœurs

JOS. HAMEL & CIE

Importateurs en gros de

Marchandises Françaises,

Anglaises, Américaines

et allemandes

QUEBEC.

(MAISON DE CONFIANCE) fondée en 1875

E Roumilhac
 IMPORTATEUR
 17-19, rue St-Jean, Québec

VINS DE BORDEAUX
 ET DE BOURGOGNE,
 CONSERVES ALIMENTAIRES,
 DENRÉES COLONIALES.

Seul représentant à Québec des maisons
 Guillaume Malliaud, St-Même Cognac,
 Eaux-de-vie fines de Cognac,
 A. Bosc & Cie, Bordeaux,
 Huile d'olive doublement clarifiée.

FABRICATION DU BEURRE EN
HIVER

Dans le district de Québec, les beurriers sont inactives tout l'hiver.

Il est bon de rappeler aux producteurs de lait qu'il y a une prime d'encouragement pour la fabrication du beurre d'hiver. L'avis officiel que voici parle par lui-même :

AVIS OFFICIEL

Dans le but d'encourager la fabrication du beurre en hiver, le département d'agriculture accordera l'hiver prochain la même prime que l'an dernier, "pourvu que le lait apporté à la fabrique soit complètement employé à la fabrication du beurre, à l'exclusion de tout autre usage."

Cette prime sera payée au cultivateur qui livrera son lait à la fabrication ainsi qu'au propriétaire de beurrerie ou fromagerie convertie en beurrerie pour l'hiver, qui en fabriquera du beurre, chacun ayant sa part de mérite dans cette industrie. La prime sera proportionnée aux quantités de lait fournies par chacun, de manière à rendre la distribution de l'octroi la plus équitable possible. Elle ne sera payable que pour le lait fourni à partir du premier novembre prochain, et ne sera accordée, pour les opérations de ce mois, qu'aux fabriques qui fonctionneront au moins dix jours en décembre. Le taux de la prime sera variable et s'élèvera avec l'avancement de la saison, puisque le plus grand mérite consiste à prolonger la période de lactation et à maintenir la quantité de lait fourni. Ce taux a été fixé comme suit :

5 cents par 100 livres de lait fourni en novembre ;

10 cents par 100 livres de lait fourni en décembre ;

15 cents par 100 livres de lait fourni en janvier et en février.

La prime sera répartie entre les patrons et fabricants dans la proportion ordinaire appliquée à la répartition de l'argent provenant des ventes ; 80 pour cent de la prime allant aux patrons, et 20 pour cent aux fabricants.

LA FRANCE ET LE CANADA

Nous lisons dans le *Marché Français*, de Paris :

"Le traité de commerce franco-canadien est ratifié par le Parlement fédéral du Canada depuis plusieurs mois. Il n'est pas douteux qu'il ne soit accepté par les Chambres françaises à leur rentrée en session. Le moment est donc venu d'agir pour ce traité destiné à créer de plus intimes relations entre les deux pays, et à développer surtout leurs rapports commerciaux, produise son plein effet et des résultats appréciables. C'est dans ce but que la Chambre de commerce française de Montréal vient d'adresser un appel aux Chambres de commerce du littoral de France.

Ces tentatives, ajoute le grand journal français, disent assez l'intérêt qu'il y a pour le commerce français à se réveiller,

et à porter toute son attention sur une question d'une sérieuse importance, signalée depuis longtemps par la Chambre de commerce française de Montréal, qui n'hésite pas à faire appel aux Chambres du littoral de France, espérant que leur voix plus autorisée sera entendue et que leur action créera un courant décisif de l'opinion publique dans un sens favorable au commerce français."

— x : x : x —

BULLETIN

LE SUCRE ET LE BÉTAIL

(Du *Marché Français*)

On a proposé depuis longtemps en Angleterre et en Allemagne de faire entrer la mélasse dans l'alimentation du bétail. Les expériences ne manquent pas, qui témoignent des bons effets de ce condiment ajouté à la ration des animaux.

L'année dernière, en France même, il avait été question d'exempter de droits les mélasses destinées à la nourriture des bestiaux, mais l'excellent projet du ministre des finances a été abandonné. La crise que traverse l'industrie sucrière par suite de la baisse persistante des sucres, suggère à M. Vivien un autre projet : celui de donner aux animaux, au lieu du résidu de la fabrication, le produit fabriqué lui-même. Voici comment, dit le *Journal de l'Agriculture*, s'est exprimé à ce sujet M. Vivien au banquet de l'Association des Chimistes de sucrerie :

La gêne actuelle provient de la baisse du prix du sucre. Cette denrée qui valait 70 fr. en 1870, est tombée aujourd'hui à 30 fr., représentant une baisse de 1 fr. 75 par an, et ne paraît pas être arrivée à sa dernière limite. La concurrence des colonies, jointes à celle de certains pays d'Europe favorisés, menace d'amener le prix du sucre dit numéro 3 au dessous de 30 fr., peut-être même au dessous de 25 francs.

Le péril est grand, il faut un remède immédiat et je vois qu'il doit exister dans une augmentation de la consommation. Il ne faut pas dire que nous produisons trop, nous devons, au contraire, chercher à produire plus ; pour abaisser le prix de revient et augmenter la prospérité agricole, mais il est certain que nous ne consommons pas assez.

Voyez ce qui se passe en Angleterre. En 1872, on consommait 780,000 tonnes, soit 26 kilos par habitant, avec un droit de 7 fr. 50. A partir du 15 avril 1874, le droit fut aboli, et la consommation progressa d'année en année, si bien qu'aujourd'hui l'Angleterre consomme près de 40 kilos par tête, soit environ 1,500,000 tonnes, soit trois fois plus que la France.

Si nous consommions autant que l'Angleterre, s'il en était de même dans tous les pays, la crise actuelle serait éteinte. Le remède à la situation réside donc, au moins pour la plus grande part, dans l'augmentation de la consommation.

Si vous avez voyagé en Angleterre, vous avez dû être frappé du peu de sucre en nature qu'on y consomme relativement dans les ménages ; et je puis dire qu'un Anglais mange sensiblement autant de sucre qu'un Français.

On a attribué la grande consommation

à l'usage des boissons chaudes ; certes on boit du thé en Angleterre, mais en France on boit du café et ce dernier exige plus de sucre que le premier.

Il y a donc d'autres consommateurs de sucre que l'habitant. Les confitures et confiseries, la fabrication des gâteaux secs et sucrés, des biscuits, gaufrettes, etc., demandent du sucre, ces industries pour Londres seul emploient plus de 100,000 tonnes de sucre.

La brasserie en emploie beaucoup et préfère la saccharose à la glucose avec juste raison ; la bière est plus fine, plus délicate ; mais le grand consommateur, celui que nous pourrions avoir chez nous si MM. les ministres le voulaient, si MM. nos députés et sénateurs le demandaient, c'est le bétail.

En 1876, lorsque j'ai émis l'idée du sucrage des vandanges et des cidres et poirés au long d'Arras, j'ai en même temps signalé ce grand consommateur à quatre pattes ; le sucrage seul a été retenu, et ce débouché a, dans certaines années, enlevé du marché jusqu'à 390,000 sacs de sucre.

Je veux aujourd'hui faire pour la consommation du sucre dans la forme ce que j'ai fait pour l'amélioration des boissons et trouver dans ce nouvel emploi un débouché très important.

Sous les tropiques, les animaux mangent de la canne à sucre et du sucre fabriqué.

Le sucre est un condiment en même temps qu'une nourriture, il augmente la saveur du lait, sa teneur en crème et en beurre ; le sucre produit de la viande grasse ; mélangé aux foin, pailles, fourrages, il en active l'assimilation en même temps qu'il excite l'appétit des animaux.

Les vaches, les bœufs, les chevaux, les porcs, tous le mangent — Il y a en France environ 14 millions d'animaux de la race bovine ; admettez que le cinquième seulement consomme à l'étable une livre de sucre par jour et on a une dépense de 500,000 tonnes de sucre par an, soit la production de la France l'année dernière.

Voilà une belle source de consommation et au prix de 30 fr. les 100 kil. l'élément hydrocarboné assimilable donné par le sucre revient à meilleur marché que tous ceux fournis actuellement par les autres aliments ; une livre de sucre en apporte plus qu'un kilogramme de tourteaux de lin.

Donnons l'exemple, l'étranger suivra et la production du sucre ainsi que la culture des plantes saccharifères deviendront prospères.

Un autre débouché peut également être créé pour la France.

Il existe en Suisse, en Danemark et en Norvège une industrie spéciale, celle du lait condensé qui exige du sucre dans la proportion de 10%. — La condenserie de Cham, installée en Suisse par des Anglais au capital de 300,000 fr., a exporté à elle seule, en 1889, pour 5,200,000 francs de lait condensé, et, en 1890, pour 6,550,000 fr. — Pourquoi n'installerions-nous pas cette industrie au milieu de nos grands centres de pâturage ? On y produit beaucoup de lait et on est obligé d'en faire des fromages à perte pour se débarrasser des excédents. Si on y préparait du lait condensé, on userait par ce moyen beaucoup de sucre, et en instituant à l'exportation

Avis aux Dames

MADAME E. L. ETHIER, propriétaire de
L'Académie de coupe de robes
82 rue St Denis, Montréal

annonce qu'elle ouvrira une succursale dans notre ville. Elle est à faire les préparatifs et son école sera ouverte pour le 10 septembre prochain. Elle prie celles qui désirent apprendre la coupe, de ne pas s'engager aux personnes qui ont des prétendus systèmes français.

Nous sommes en position de donner toutes les garanties voulues. Fondée depuis 1891, nous avons plus leurs milliers d'élèves qui sont prêts à certifier que notre mode de coupe est le meilleur. De plus, notre nouveau **CORSAGE SANS COITURES** est une merveille du XIXe siècle. Le Professeur J. B. PYRRY, qui est l'inventeur, est à l'Académie de Madame Ethier depuis deux mois et doit retourner à Paris dans une quinzaine. Il a travaillé plus de 15 ans à perfectionner ce système, et aujourd'hui il a droit d'être fier, car son travail a été couronné d'un succès sans précédent.

Bien respectueusement,

DAME E. L. ETHIER.

ON DEMANDE DES AGENTS.

Les personnes qui ont des magasins ou un local convenable pour l'installation d'une école, nous obligeront en nous donnant la description et le loyer

Dame L. E. ETHIER.

GEO. TANGUAY

MARCHAND DE

Farines, Grain, Lard, Poisson,
Huile, etc.

QUEBEC

Rues St-Paul, Bell et Leadenhall
133-E-VILLE.

Oct. T. Poitras

Successeur de Drolet & Poitras
ETABLIS EN 1885

Farine, Grains, Produits et Provisions en gros.
Farines Fortes à boulanger, Patent, Koller,
Extra et Commune, de toutes qualités.
Lard, Saïndoux, Sel, Beurre, Fromage, Gruau,
Pois écailés, Son, Gru.
Blé, Orge, Pois, Avoine, Fèves, Etc.
Correspondance sollicitée.

RUE DALHOUSIE, QUEBEC

LANGLOIS & PARADIS

IMPORTATEURS
QUEBEC

Eaux-de-Vie, Vins et Liqueurs des premières
maisons européennes.
Assortiment considérable de CAFÉS, THÉS,
EPICES, etc., etc., de qualités indiscutables.
Echantillons sur demande.
Prix déiant toute compétition.
CORRESPONDANCE SOLICITEE.

F. GOURDEAU & FRERE

Tanneurs et Corroyeurs

MARCHANDS DE

Cuir, Findings et Peaux, importateurs de
cuirs français, anglais et américains.
Exportateurs de cuirs domestiques.
Manufacturiers de Chèvre Dongola, Chèvre à
Phulle.

302, RUE ST-VALIER
QUEBEC

Jobin & Nadeau

MARCHANDS DE

BOIS DE CONSTRUCTION

— ENCOIGNURE DES —

Rues Colomb et Voltigeurs
St-Roch

Assortiment complet de tous les bois de char
pente et de menuiserie du marché. Bois choisis.
Conditions libérales.

un drawback équitable, nous pourrions écouler à l'étranger et notre lait et notre sucre.

Au lieu qu'il en soit ainsi, nous achetons le lait condensé à l'étranger.

Si l'idée était acceptée d'ouvrir un nouveau débouché au sucre—exempt de droit bien entendu—en le donnant au bétail, il resterait à trouver un procédé efficace de dénaturation ; ce ne serait pas bien difficile. Mais pourrait-on jamais se résoudre à donner aux bêtes un aliment dont tant de gens sont privés, à cause de l'exagération des droits ?

—O:O:O—

LES PROVERBES DU BONHOMME RICHARD

PAR BENJAMIN FRANKLIN.

(Suite)

Le soin qu'on prend de soi-même est toujours profitable, car le savoir est pour l'homme studieux, la richesse pour l'homme vigilant, la puissance pour l'homme courageux et le ciel pour l'homme vertueux ; "si vous voulez avoir un serviteur fidèle et que vous aimez, servez-vous vous-même. Une petite négligence peut enfanter un grand mal. Faute d'un clou le fer d'un cheval est perdu, faute d'un fer le cheval est perdu et faute d'un cheval le cavalier lui-même est perdu, l'ennemi l'attrape et le tue ; et tout cela faute d'avoir vu qu'il manquait un clou au fer de sa monture."

En voilà assez, mes amis, sur le travail et sur l'attention que chacun doit donner à ses propres affaires ; mais, si nous voulons assurer le succès de notre travail, nous devons y ajouter l'économie.

"Qui ne sait pas épargner, à mesure qu'il gagne, mourra sans laisser un sou, après avoir eu toute la vie le nez collé sur son ouvrage. Plus la cuisine est grasse, plus le testament est maigre," dit le bonhomme Richard. Bien des fortunes se dissipent en même temps qu'on les gagne, depuis que les femmes ont négligé la quenouille et le tricot pour la table à thé, depuis que les hommes ont quitté la hache et le marteau pour le punch. Si vous voulez être riche, n'apprenez pas seulement comment on gagne, sachez aussi comment on doit dépenser. Les Indes n'ont pas enrichi les Espagnols, parce que leurs dépenses ont été plus fortes que leurs revenus."

Renoncez donc à vos folies dispendieuses et vous aurez moins à vous plaindre de la dureté des temps, de la lourdeur des impôts, des frais de ménage : "le vin, les femmes, le jeu, les plaisirs, diminuent la fortune et augmentent les besoins. Avec ce que coûte un vice on élèverait deux enfants." Un peu de thé, un peu de punch de temps en temps, une table un peu mieux servie, des habits un peu plus fins, une petite partie de plaisir, ne peuvent être de grande conséquence, dites-vous ? Mais souvenez-vous qu'un peu plusieurs fois fait beaucoup. Prenez garde aux petites dépenses. Il ne faut qu'une petite voie d'eau pour couler un grand vaisseau," comme dit le bonhomme Richard : "Celui qui aime les bons morceaux deviendra mendiant." Et : "Les fous donnent les festins et les sages les mangent."

Vous voilà tous ensemble ici pour cette vente de curiosité et de bagatelles fort chères. Vous appelez cela des biens ; mais si vous n'y prenez garde, il en résultera des maux pour quelques-uns d'entre vous. Vous comptez que tout cela sera vendu bon marché et peut-être au-dessous du prix coûtant ; mais, si vous n'en avez réellement pas besoin, cela vous coûtera toujours cher. Rappelez-vous la maxime du bonhomme Richard : "Si tu achètes ce dont tu n'as pas besoin, tu ne tarderas pas à vendre ce qui t'est nécessaire." "Réfléchis toujours avant de profiter du bon marché." Il veut dire que souvent le bon marché n'est qu'illusoire, ou qu'en vous gênant dans vos affaires il vous cause plus de tort qu'il ne vous donne de profit. Car, ailleurs il dit : "Le bon marché a ruiné bien des gens ;" et encore : "C'est folie de dépenser son argent pour acheter un repentir." Cependant c'est une folie qu'on fait tous les jours dans les ventes aux enchères, faute de se souvenir de l'Almanach du bonhomme Richard." L'homme sage, dit-il, s'instruit par les malheurs d'autrui. Les fous deviennent rarement plus sages par leur propre malheur. J'en sais qui, pour orner leurs épaules, font jeuner leur ventre et laissent, pour le plaisir d'avoir sur le dos un bel habit, mourir de faim leur famille. "Sois ét satin, velours, hermine, éteignent le feu de la cuisine," dit le bonhomme Richard.

Ce ne sont pas là des nécessités de la vie ; à peine peut-on dire que ce sont des agréments ; et cependant, parce que cela brille, on est tenté de les avoir.

C'est ainsi que les besoins factices du genre humain sont devenus plus nombreux que les besoins naturels. Pour une personne réellement pauvre, il y a cent indigents. Par ces extravagances et d'autres de même nature, les gens de bon sens sont réduits à la pauvreté, et forcés d'emprunter de ceux qu'ils dédaignent auparavant, mais qui, à force de travail et d'économie, ont su s'enrichir. Ceci : ce qui prouve clairement que "manant debout est plus grand que gentilhomme à genoux," comme dit le bonhomme Richard.

(La suite au prochain numéro)

CARNET DE L'HOMME D'AFFAIRES

LES MESURES

Mesures de longueur

La verge (0 mètre 91 centimètres) est de 3 pieds.

Le pied (0 mètre 30 cent.) est de 12 pouces.

La brasse (1 mètre 82 cent.) est de 2 verges.

La perche linéaire (5 mètres 02 cent.) est de 5 verges et demie.

La chaîne (20 mètres 11 cent.) est de 22 verges.

Le mille (1,609 mètres 31 cent.) est de 80 chaînes ou 1,760 verges.

Le mille marin (1,852 mètres) contient 120 nœuds ou 5,280 verges.

Mesures de superficie

Verge carrée (0 mètre 83 centimètres.)

La perche carrée (25 mètres 29 cent.) contient 30 verges et un quart carrés.

La chaîne carrée (4 ares 4 centiares) contient 16 perches carrées.
L'acre (40 ares 47 centiares) contient dix chaînes carrées.
Le mille carré (16 hectares 16 ares) contient 40 ares carrés.

Mesures de pesanteur

La livre étalon (453 grammes 59 centigrammes) se divise en 16 onces.
L'once (28 grammes 35 centigrammes) se divise en 16 drachmes.
Le quintal * (45 kilogrammes 35 grammes) est de cent livres.
La tonne (907 kilogrammes 18 grammes) est de 20 quintaux ou 2,000 livres.

Mesures de capacité

Le gallon (4 litres 54 centilitres) contient 4 pintes.
La pinte (1 litre 13 centilitres) contient 2 chopines.
Le minot (36 litres 34 cent.) contient 8 gallons.
Le baril (1 hectolitre 13 litres) contient 25 gallons.

Poids légal de certaines denrées

Dans les contrats de vente ou de livraison des articles ci-après énumérés, le minot se détermine au poids, à moins de convention contraire.
Le poids du minot en livres anglaises doit être comme suit :

Blé.....	Soixante	livres.
Blé-d'Inde ou maïs	Cinquante-six	"
Seigle.....	Cinquante six	"
Pois.....	Soixante	"
Orge.....	Quarante-huit	livres
Avoine.....	Trente-quatre	"
Fèves.....	Soixante	"
Grainé de trèfle..	Soixante	"
Grainé de mil.....	Quarante-huit	"
Blé sarrasin.....	Quarante-huit	"
Grainé de lin.....	Cinquante	"
Grainé de chanvre..	Quarante-quatre	"
Grainé de pelouse (Blue grass seed).....	Quatorze	"
Pommes de terre, navets, carottes, panets, betto- raves et oignons	Soixante	"

HEURE DE QUÉBEC COMPARÉE A CELLE DES VILLES CI-DESSOUS

Quand il est midi à Québec il est :

A Amsterdam (Hollande)...	5.05 P.M.
" Athènes (Grèce).....	6.20 "
" Berlin (Prusse).....	5.38 "
" Berne (Suisse).....	5.15 "
" Boston (Etats-Unis).....	12.01 "
" Bruxelles (Belgique).....	5.02 "
" Charlottetown (Ile du P- Edouard).....	12.33 "
" Constantinople (Turquie)..	5.41 "
" Dublin (Irlande).....	4.20 "
" Edimbourg (Ecosse).....	4.32 "
" Fredoricton (Nouv.-Brun- swick).....	12.18 "
" Halifax (Nouvelle-Ecosse.	12.31 "
" Hambourg (Allemagne) ..	5.52 "
" La Havane (Cuba, Antilles)	11.15 A.M.
" Hong-Kong (Chine).....	12.22 "
" Jérusalem (Judée).....	7.06 P.M.

* L'ancien quintal est de 112 livres, et l'ancienne tonne de 2,210 livres.
† La livre anglaise et canadienne équivalent 453 grammes 59 centigrammes.

NOUS AVONS REÇU
12 CAISSES D'ARTICLES DE FANTAISIE

Consistant en **POUPÉES, JOUETS** de toutes sortes, Etc., Etc., pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

BOISSEAU & BELAND

" Londres (Angleterre)....	4.45 "
" Madrid (Espagne).....	4.30 "
" Mexico (Mexique).....	10.09 A.M.
" Montréal (Province de Québec).....	11.51 "
" New-York (Etats-Unis)..	11.49 "
" Ottawa (Prov. d'Ontario..	11.42 "
" Paris (France).....	4.54 P.M.
" Peking (Chine).....	12.31 A.M.
" St-Petersbourg (Russie)..	6.46 P.M.
" Rio Janeiro (Brésil)....	1.52 "
" Rome (Italie).....	5.35 "
" Stockholm (Suède).....	5.57 "
" Toronto (Prov. d'Ontario).	11.28 A.M.
" Vienne (Autriche).....	5.51 P.M.
" Washington (Etats-Unis).	11.37 A.M.
" Yedo (Japon).....	2.05 "

1 pied solide ou pied cube contient 1,728 pouces cubes.

Vente à l'encan
Par G. R. Grenier & Cie

Dans l'affaire de **Abel Cauchon**
Marchand de St-Etienne de la Malbaie
Insolvable.

Avis est par le par le présent donné que
Mercrèdi, le 7 novembre 1894
A 11 heures a. m.

sera vendu par enchère publique au bureau des soussignés, 48 rue St-Pierre, Québec, les items suivants de l'actif de cette succession :

A—Stock d'après l'inventaire....	\$1286.51
B—Dettes actives en comptes courants et billets d'après liste....	\$1114.48
	\$2400.99

La vente se fera pour chaque item séparément " en bloc " à tant dans la piastre. L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés à notre bureau. Le stock peut être examiné au magasin de l'Insolvable. Conditions de Paiement **COMPTANT**.
LEFAIVRE & TASCHEREAU
Fidéli-commisaires.
G. R. GRENIER & CIE,
Encanteurs.
Québec, 31 octobre 1894 5f.

VENTE A L'ENCAN
Par G. R. GRENIER & Cie

Dans l'affaire de
WALTER LANGLOIS
Marchand de Barachois, Insolvable.
Avis est par le présent donné que
Mercrèdi, le 7 novembre 1894
A 11 heures a. m.

sera vendu par enchère publique au bureau des soussignés, No 43 rue St-Pierre, Québec, tout l'actif de cette succession comme suit :

A—Fonds de commerce général d'a- près l'inventaire.....	\$ 691.92
Amoubiement du magasin	\$ 21.50
	\$ 713.42
B—Roulaux.....	\$ 1100.00
C—1 Harmonium	\$ 100.00
	\$ 1200.00
D—Dettes actives en comptes courants	\$ 147.17
	\$ 2402.59

La vente se fera pour les items A B et C ou séparément " en bloc " et pour l'item D séparément, au " en bloc " à tant dans la piastre. L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés à notre bureau. Le stock peut être examiné au magasin de l'Insolvable ou s'adressant au capt. B. Asselin. Conditions de paiement **COMPTANT**.
GEO. LEFAIVRE
L. K. TASCHEREAU,
Curatours-conjoints
G. R. GRENIER & CIE,
Encanteurs.
Québec, le 31 octobre 1894.

RETAILLES ET COUPONS

La "Canada Shipping Company" a résolu de retrancher du service durant le reste de la saison, trois de ses meilleurs steamers, le *Lake Winnipeg*, le *Lake Superior*, le *Lake Nipigon*, pour les remplacer par des vaisseaux de moindre tonnage. Le *Lake Ontario* sera également mis en disponibilité à son arrivée à Liverpool.

On parle de l'argent qui s'en va en fumée de tabac ; mais il y a une plus grande somme d'argent qui s'en va en fumée, à la suite des incendies. Il faut dire que le nombre des sinistres grandit en une plus grande proportion que celui des bâtiments.

L'année dernière, les Etats-Unis perdirent 150 millions de piastres par l'incendie ; ajoutez à ce chiffre 70 millions que coûtent les assurances et 30 millions pour maintenir les corps des pompiers et vous aurez au total 250 millions.

Voici quelques notions de mesures qu'il est bon de tenir à sa portée si on ne peut les toujours garder dans sa mémoire :

- I perche mesure 16½ pieds ou 5½ verges.
- 1 mille comprend 320 perches.
- 1 mille mesure 1,790 verges.
- 1 mille mesure 5,280 pieds.
- 1 pied carré contient 144 pouces carrés.
- 1 verge carrée contient 9 pieds carrés.
- 1 perche carrée contient 272½ pieds carrés.
- 1 acre contient 43,560 pieds carrés.
- 1 acre contient 160 perches carrées.
- 1 quart de section contient 160 acres.
- 1 acre mesure environ 208½ pieds carrés.
- 1 pinte d'eau pèse une livre.
- 1 gallon d'eau comprend 231 pouces cubes.
- 1 gallon de lait pèse 8 livres 10 onces.
- 1 section, ou un mille carré, contient 640 acres.

QUÉBEC, 2 NOVEMBRE 1894

LA SEMAINE COMMERCIALE

Etats-Unis.—La première grande préoccupation du moment, ce sont les élections de la semaine prochaine, dont le résultat est impatientement attendu. Si les démocrates l'emportent, les industries arrêtées en prendront leur parti et se remettront à l'œuvre en harmonie avec le nouveau tarif; dans le cas contraire, ce sera un encouragement aux conflits actuels.

La seconde grosse affaire, c'est la situation particulière du marché au charbon. La dépression industrielle a diminué la demande, et d'autre part les producteurs ont en général excédé leur chiffre de production. La conséquence est que le marché est encombré et que le charbon est vendu jusqu'à 70 cents la tonne au-dessous du prix convenu. Il y a là tout un problème. La concurrence entre les charbonnages tend à augmenter la production et à rogner les prix, en dépit de leurs conventions pour tenir les prix élevés. D'autre part, le consommateur gagnant moins achète moins; la consommation domestique se trou tronquée d'autant. Ajoutons que l'industrie tend aussi à diminuer ses frais de pouvoir moteur, dont le charbon est l'élément capital. Déjà on a fait beaucoup en ce sens; les récentes et merveilleuses découvertes de l'électricien Tesla, font prévoir avant longtemps la production de l'électricité à la moitié du coût actuel. Tout cela fait donc prévoir une dépréciation de plus en plus accentuée du charbon, anthracite et bitumineux.

En somme, les indications commerciales sont bien meilleures que la semaine dernière. Les exportations d'or ont cessé, un bon nombre de moulins ont repris leurs opérations, et la demande bien que moins forte que dans les bonnes années, est plus active pour leurs produits qu'en aucun temps depuis le commencement de l'année. Les prix des produits agricoles s'améliorent peu, et il y a encore des grèves en opposition à la réduction des gages, ce qui n'améliore guère la capacité d'acheter des consommateurs; cependant il règne un esprit de plus grande confiance qui réveille l'activité.

LES FAILLITES DE LA SEMAINE

Le nombre des faillites augmente sensiblement au Canada, comme on peut le voir au relevé suivant :

	Ont.	Qué.	Aut prov.	Total	1893
25 oct...	17	24	11	52	44
18 " ..	15	20	8	43	29
11 " ..	18	15	10	43	42
4 " ..	20	7	2	29	44
27 sept...	21	21	13	55	36
20 " ..	18	17	13	48	40
13 " ..	10	14	11	44	38

Aux Etats-Unis, les faillites de la semaine dernière ont été au nombre de 931 contre 352 l'an dernier, semaine correspondante.

LA SEMAINE A QUÉBEC

Québec, 2 nov. 1894.

Les affaires en général sont peu actives, et presque partout les plaintes continuent

à se faire entendre. Seulement il y a un symptôme rassurant : le nombre des nouvelles faillites a soudainement tombé tout près de zéro. C'est une grosse différence avec la semaine précédente, où l'on avait compté dix faillites dans le district.

Le conseil de la Chambre de commerce, à sa réunion de cette semaine, a préparé un dossier très intéressant sur la question du service rapide. C'est un recueil très complet de documents, qui va être adressé au gouvernement fédéral et en Angleterre. Notre Chambre de commerce est bien déterminée à ne pas laisser dormir cette affaire.

A ce propos, il se fait actuellement, dans le *Chronicle*, une discussion très intéressante. M. R. R. Dobell l'a provoquée par une lettre en faveur du creusement des canaux de l'Ouest. M. E. B. Garneau, le président de la Chambre de commerce, lui a répondu en substance : Pourquoi serions-nous en faveur d'une nouvelle dette de 80 à 100 millions de piastres pour le simple plaisir de voir les steamers passer devant notre ville? M. Dobell parle de barges d'une capacité de 100,000 minots partant de Duluth ou de Port Arthur pour venir décharger à Québec. Pourquoi à Québec? Pourquoi ces barges font-elles les frais du voyage de Montréal à Québec lorsqu'elles pourront transborder à meilleur marché dans le port de Montréal?

M. Garneau termine ainsi :

" Nous avons assez travaillé pour faire frayer de l'argent aux autres, occupons-nous donc maintenant de nos propres affaires, afin de ramener notre ville à son ancienne activité.

" Il y a trois projets qui s'imposent tout d'abord à l'attention de tous les citoyens de Québec et en particulier de la classe commerciale qui a à cœur l'intérêt de Québec. Je parle du service rapide, du chemin de fer de Parry Sound, et enfin et surtout du pont de Québec. Concentrons donc toute notre énergie sur ces entreprises de première importance, poussons-les à maturité avant de songer à ce qui peut être à l'avantage d'autres villes, et nous verrons encore le port de Québec reprendre son apparence animée des anciens jours."

La Chambre de commerce de Québec a aussi pris l'initiative d'un mouvement concerté des Chambres de commerce pour obtenir l'uniformité des évaluations en douane, qui aujourd'hui varient suivant le caprice des douaniers.

Nouveautés.—Les maisons de gros constatent par les rapports de leurs voyageurs que les commandes pour les marchandises de livraison immédiate sont moins fortes que d'habitude. Celles du printemps sont satisfaisantes.

Epiceries.—Semaine active, quoique le chiffre des affaires soit un peu moindre que la semaine correspondante l'an dernier. Les marchands de la campagne font moins d'achats en prévision de l'hiver par mesure de prudence.

Nous signalons l'arrivée du steamer *Atona*, des ports de la Méditerranée, qui a apporté l'abondance dans les fruits secs et les amandes.

Nous cotons entre autres les raisins de table marques "Connoisseurs Clusters" à \$3.50 par boîte dito en 1/2 de boîte à \$1.50. "Imperial Calicut" \$2.75 par boîte dito en 1/2 boîte \$1.00, "Imperial London Raisins" à \$2.95 dito en 1/2 boîte à 80 cts.

COURANTS

Provinciaux.....	3 1/2 c. à 4
Filiotra.....	4 à 4 1/2
Amoïans.....	4 1/2 à 5
Vostizz.....	5 à 6

AMANDES

Tarragones tendres.....	12c. à 13
" écalées.....	à 25
Avelines de Messina.....	8 1/2 à 9
" Sicile.....	9 à 9 1/2
" Turquie.....	7 1/2 à 8
Noix de Bordeaux.....	12 à 13
Rentrée bonne.	

Produits agricoles.—Le fromage, et le beurre aussi, sont faibles. On achète le fromage aisément à 9 1/2 et 9 1/2 c. A Liverpool, aux derniers avis, le meilleur fromage canadien ne valait que \$10.35 à \$10.78 les cent livres, le beurre canadien \$20.70 à \$22.42 les cent livres, et les œufs \$2.09 à \$2.27 par 120. Les patates valent 50 à 55c. la poche (1 1/2 minot).

L'exportation de fromage de Québec en Angleterre prend de l'importance. Chaque paquebot-poste en emporte des quantités considérables, ainsi que du cuir, des bois d'allumettes et de caisses, et de l'amiante. La maison J. B. Renaud & Cie, a expédié cette année 30,000 meules de fromage, représentant une valeur de près de \$200,000. M. Octave Jacques en a fait aussi une très forte exportation.

Fruits.—Les prix n'ont guère varié depuis notre dernier numéro. Les pommes fameuses se vendent \$2.00 à 2.50, les pommes d'hiver \$3.00 à 3.25.

Entreprises et projets.—M. M. Delisle Frères ont établi une fabrique de fuseaux au Lac Bouchette.—M. J. W. Baker a bâti une grande scierie à vapeur au Lac Edouard.—M. J. A. Rousseau, maire de Ste-Anne de la Pérade, se propose de bâtir une grande scierie près de la rivière à Pierre, pour faire du madrier pour le marché anglais.—Une compagnie d'Américains de Glen's Falls, N. Y., a acheté une grande étendue de forêts dans la région lac St-Jean et va construire une grande pulperie à Notre-Dame des Anges.—Une compagnie de Canadiens et d'Américains a décidé de faire faire de nouvelles explorations du Labrador en vue de la construction d'un chemin de fer, qui réduirait à 3 jours et demi la traversée de l'Atlantique. L'idée fait du chemin, on le voit.

Drogues et produits chimiques.—Le marché est tranquille, mais il n'y a aucune baisse remarquable dans les drogues. Le *Baume du Canada* s'achète à quelques centimes meilleur marché cette semaine. Il y a peu de demande pour le baume de *Copahu*. L'*Eryol* est plus ferme ces jours-ci, cela est dû à ce que la récolte est très petite en Espagne. Les feuilles de *Buchu* ne se vendent pas et les prix offerts sont ridicules. Il y a beaucoup de *Damiana*, et la vente se fait à prix réduits. Les cargaisons de *Séné* arrivées depuis quinze jours se sont vendues à bon marché. L'*Huile de Bergamotte* est à bon marché; la *Citron* est plus ferme en Sicile; les prix pour la *Néroli* avancent; la récolte de la *Peppermint* a été bonne et les prix sont tombés.

(Dernière heure)

George Roy, Québec, corroyeur.—Dépose son bilan ce matin, chez M. D. Arcand, liquidateur.

COURS ET STOCKS

COURS STERLING

New-York, 2 nov., 11 h. a. m. — A vue, 4.89.
Solxauts jours, 4.88.

Bourse de Montréal

Montréal, 2 nov. 1891.

Canadian Pacific Railway, 63½ à 62½
Duluth Com., 5 à 3¼
Duluth Preferred, 10 à 8¾
Commercial Cable Company, 141½ à 144
Montreal Telegraph Company, 152½ à 152
Richelleu & Ontario Nav. Co., 28 à 84½
Ventes, 25 à 84½; 25 à 84½
Montreal Street Railway, 159 à 159½
Ventes, 25 à 159
Montreal Gas Company, 185½ à 185½
Ventes, 200 à 185; 325 à 185 1/4
Bell Telephone Company, 155 à 153¾
Royal Electric Light Company, 135 à 130
Bank of Montreal, 229 à 225
Quebec Bank, 131 à 130
Ontario Bank, 112½ à 109
Banque du Peuple, 126½ à 125
Molson's Bank, 105 offert
Bank of Toronto, 200 à 251 1/4
Banque Jacques-Cartier, 117½ demandé.
Merchants Bank, 168 à 167
Merchants Bank of Halifax, 151 offert
Banque Nationale, 60 à 54½
Eastern Townships Bank, 140 demandé.
Union Bank, 102 demandé.
Bank of Commerce, 140 à 139 1/4
Imperial Bank, 188 à 185.
North-West Land Company, 60 à 45
Montreal Cotton Company, 130 à 127
Canada Colored Cotton Company, 65 à 61
Domblion Cotton Company, 114 à 106¾

Bourse de New-York

New-York, 2 nov. 1891.

American Ex., 111½
Atchafson, 5.
C. B. & Q., 73½
Canada Pacific, 65.
Canada Southern, 50.
Delaware & Hudson, 131¼
Delaware & Lackawanna, 156¾
L. & N., 53
Lake Shore, 132.
Michigan Central, 99.
Northern Pacific, 4½
Northern Pacific, preferred, 16½
North-Western, 101½
New-York Central, 98¾
Rock Island, 60½
St. Paul, 60½
St. Paul, preferred, 119½
St. P. M. & M., 105.
Union Pacific, 11¼
Western Union Telegraph, 86½

MARCHÉ DE DÉTAIL DE QUÉBEC

Québec, 2 nov.

Bœuf, 1ère qual., p. 100 lbs \$9.00
" 2e " " 8.00
" 3e " " 6.00 à 7.00
" par livre.....0.05 0.12
Veau, "0.10 0.12
Mouton, "0.08 0.10
Agneau du printemps.....3.00 4.00
Porc frais, par 100 lbs.....6.75 7.50
" par livre0.12
Porc, salé, par baril19.50 20.50
" par livre.....0.12 0.12
Jambon, frais, par livre...0.08 0.08½
" fumé, "0.10½ 0.13
Fleur, procédé cylindrique
Hungarian, par baril.3.25 3.75
Extra, " 2.95 3.15
Porte à boulauger " 3.60 3.75
Extra du printemps, " 2.75 2.90
Superfine, " 2.50 0.00
Fine, " 2.60 2.80
Farine en poche, 98 lbs....1.60 1.70
Farine d'avoine, par baril.4.70 4.90
Blé d'Inde, blanc, " 3.00 3.10
" jaune, " 3.00 3.10

Saumon, No 1, brl 200 lbs.14.00 14.50
" par livre...0.10 0.10
Morue verte, par baril...4.00 4.00
" par livre...0.04 0.00
" par quintal...4.50 4.75
Huile de morue, par gallon.0.34 0.35
Hareng Labrad., No 1,brl.5.25 5.75
Volailles, par couple0.70 1.00
Poulets du printemps, p. c..0.60 1.00
Diodes, par couple.2.00 3.00
Bécassines1.00
Perdrix.....0.40 0.50
Canards noirs.....0.75
Sarcelles0.50
Patates (early rose) minot.0.35 0.50
Avoine, par minot, 34 lbs. 0.38 0.40
Beurre, salé, par livre....0.18 0.22
" frais, "0.20 0.22
" pains, "0.25 0.30
Fromage, par livre.....0.12 0.12½
Œufs, par doz.....0.18 0.20
Foin, par 100 bottes.....6.00 6.50
Paille, "4.00 5.00
Bois, par corde (2½ pieds)...3.50 4.50
" " (3 pieds)...3.50 5.50

MOUVEMENT MARITIME

Partis pour Montréal

Bruxelles (s), Hill, Anvers, 25 oct.
Parisian (s), Ritchie, Liverpool, 25 oct.
Fremona (s), Tait, Shields, 22 oct.
Greta Holme (s), Brown, Hambourg, 23 oct.
Oregon (s), Gibson, Liverpool, 26 oct.
Amarynthia (s), Gow, Glasgow, 26 oct.
Concordin (s), Scott, Swansea, 26 oct.
Rydal Holme (s), Brown, Maryport, 25 oct.

Arrivés de Québec

Wm Fairbairn, Shaw, Melbourne, 22 oct.

Arrivés de Montréal

Barrowmore (s), Waite, Liverpool, 23 oct.

Arrivés du Canada

Lematin, Erholm, Galway, 21 oct.
Daphne, Madsen, Sharpness, 20 oct.

Arrivés dans le port de Québec

25 oct—SS Geron, Stooke, Shields, Hy Fry & Cie. pour Montréal, cargaison générale.
—Thames, Couillard, Sydney, Ross & Cie, pour Montréal, charbon.
26 oct—SS Vancouver, Williams, Liverpool, 15 oct, via Moville, Wm M Macpherson, 229 passagers et cargaison générale.
—Numidian, Macnicol, Liverpool, 18 oct, Allan, Rae & Cie, 316 passagers et cargaison générale.
—Miramichi, Baquet, Pictou, etc, passagers et cargaison générale.
—Bengoro Head, Brennan, Belfast, lest.
—Baltimore, Simpson, Liverpool, 16 oct, pour Montréal, lest.
—Louisbourg, Gould, Sydney, Geo M Webster & Cie, pour Montréal, charbon.
27 oct—Goëlette Marie du Sacré-Cœur, Landry, Pointe aux Esquimaux, maître.
—Safe, Giasson, Sept Iles, maître.
—Toronto, Davies, Bristol, Wm M Macpherson, cargaison générale.

AVIS DE FAILLITE

IN RE

Antoine Dassylva,

Manufacturier de chaussures,
Québec, FAILLI.

Jeudi, le huit novembre prochain, à 11 h. a. m., au magasin du dit failli, rue St-Joseph, St-Roch, sera vendu à l'enchère en différents lots, à tant dans la maistre, aux prix portés à l'inventaire, ce qui suit :

1er lot—Stock de chaussures, etc., du magasin.....\$9618.17
Amueblement et fixtures... 199.71 \$9817.88
2e lot—Roulant consistant en chevaux, voitures, etc..... 386.45
3e lot—Credits de livres suivant liste... 1504.69
4e lot—Les quatre items suivants seront vendus en un seul lot :
1er item—Stock à la manufacture, fini et non fini.....\$1780.64
2e item—Outillage, formes, patrons, dies, fixtures..... 1251.14
3e item—Tables, tablettes, armoires, planches, etc..... 130.00
4e item—Machines et machineries..... 1693.80 4861.58

5e lot—Loyer du magasin, rue St-Joseph, jusqu'au 1er mai 1892, si l'acquéreur du stock ne le garde pas au prix d'un bail.

Les enchérisseurs sur les lots 1 et 4 devront déposer entre les mains du curateur un montant de \$300, et \$100 sur le lot 3 en garantie. Le tout sera rendu argent comptant. Les magasins et manufactures seront ouverts pour inspection des marchandises lundi, mardi et mercredi de 1 h. à 5 heures.

D. ARCAND,

Curateur

Québec, 31 octobre 1891.

Venant d'être reçu

300 MONTRES à remontoir, avec remise à l'heure au pendant, et cadraus en vrai émail, aiguilles de secondes, etc., avec boîtes en nickel; enfin une montre très élégante et très bonne, qui indiquera le temps juste, garantie, POUR \$2.00

Aucune raison quelconque de se passer de montres à un tel prix.

M. Duquet sollicite la visite de tous ceux qui désirent acheter quelque chose dans sa ligne avant d'aller ailleurs, afin de juger de la différence des prix, et de la quantité et qualité des objets, et il se propose de réduire son immense assortiment en le vendant à des prix qui écartent toute concurrence.

Grand choix de nouveautés pour cadeaux de noces et de fêtes.

CYR. DUQUET,

3 rue St-Jean, Haute-Ville, Québec.

B. LEONARD

Papiers de tentures français et américains
Peinture en bâtiments et
Lustrage d'enseignes
Peintures, Huiles, Glaces
Matériaux pour artistes
Stores et Gardes-soleils pour fenêtres
Rouleaux à ressort pour fenêtres

53, RUE ST-JEAN
HAUTE-VILLE, QUÉBEC

THIBAudeau FRERES & Cie

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SECHES

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

NOS. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE
QUÉBEC

Branches: Thibaudeau, Bros & Co, Montréal.
Thibaudeau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

28 oct—SS Buckminster, —, Sydney, pour Montréal, charbon.
 29 oct—SS Assyrian, Hughes, Glasgow, Allan, Rae & Cie, cargaison générale.
 30 oct—Goëlette River Belle, Chicoino, Now Carisle, Whitehead & Turner.
 —J Savard, Bouchard, Chicoutimi, Price Bros & Co.
 —Busy, Blouin, rivière Pentecôte, maître
 SS Monte Videan, Fuirfull, Londres, Allan, Rae & Cie, cargaison générale.
 —Hispania, Ruhu, Hambourg via Anvers, Wm M Macpherson, passagers et cargaison générale.

— —
En chargement

25 oct—Guldrign, 826, Buenos Ayres, Maguire & Cie, anso Victoria.
 27 oct—C G Putnam, 104, Burlington, Bassin Louise.
 29 oct—Acaster, 941, Leith, H Kennedy, Anse aux Sauvages.
 Manard, 1,638, Londres, do
 Somand, Gram, Dublin, Price, Bros & Cie, St Thomas.

— —
Acquittés

25 oct—Barque Guldrign, Broche, Buenos Ayres, Maguire E Cie.
 Goëlette Maude Gillian, Gillian, port Breton, Weston Hunt & Son.
 —Amazon, Eastman, do
 —Dolphin, Wight, St-Pierre Miquelon.
 SS Reliéf, Masson, Gaspé, G Paterson.
 Goëlette Eugénie, Vigneault, Pointe aux Esquimaux.
 —La Jeune Perdrix, Boudreau, Moisie.
 26 oct—SS Victoria, Gray, Greenock, H Kennedy.
 —Pharos, O'Sullivan, Liverpool, H Kennedy.
 Goëlette Ste-Anne de Beaumont, Potvin, Pabos, King Bros.
 Goëlette à vapeur Annie McGee, Bernier, Bersimis, maître.
 27 oct—Goëlette Marie Elizabeth, Pineau, Rimouski, maître.
 —Safe, Giasson, Sept Iles, maître.
 Barge de canal C G Putnam, Harrigan, Burlington.
 29 oct—SS Memphis, Williams, Bristol, Wm M Macpherson.
 Barque Palermo, Larsen, Liverpool, H Kennedy.
 —Somand, Gram, Dublin, Price, Bros & Co.
 Goëlette Souvenir, Cyr, Moisie, maître.
 30 oct—Goëlette Golden Bow, Allison, Thunder River, maître.
 —SS Miramichi, Baquet, Pictou, Q SS Co
 Goëlette Java, Cormier, Pointe aux Esquimaux, maître.
 —Willie, Vigneault, Sept Iles, maître.

— : o o o : —
 IMPORTATION ET EXPORTATION

— — —
IMPORTATIONS

26 oct—Par ss Vancouver, Williams, de Liverpool 1 ; les marchandises à G. R. Renfrew & Cie. 2 do à P Garneau, Fils & Cie 1 do à J Amyot & Frère. 3 do à McCall, Shehyn & Cie. 6 do à Z Paquet. 19 do express à J D Kippin. 15 do à W C Scott. 30 brls raisin à J Davidson & Co 330 do soda à Wilson, Patterson & Cie. 1 baril à Max Frankenberg. 1 boîte échantillons à J Hamel & Cie

Par ss Numidian, Macnicol, de Liverpool—1 baril, 15 caisses spiritueux, 1 brl do, 141 caisses do, do brandy, 1 panier, 1 caisse vin, 3 do alcool, 2 do livres, 1 ballot, 1 caisse, 6 étaux, 2 enclumes, 4 barils, 1 caisse, et un certain nombre de peaux salées, soit 2,236, 4 barils chicorée, 7 do, 100 boîtes raisin à ordre. 130 pqts pour l'Ouest.

27 oct—Par ss Miramichi, Baquet, Summerside — 41 demi-caisses homard, 4 barils huîtres, 1 do lard, 1 do poisson à D Ratray & Son. 7 barils huîtres à S Brousseau. 10 do à J B E Letellier. 12 do à P Fraser. 25 do à J Julien. 20 do à W Savard. 34 do à P Plamondon. 165 do à H Derome. 60 do à E Savard. 86 do à Jeffrey, Montrouil & Cie. 104 do à F H Andrews & Son.

— — —
Par Express

25 oct.—Divers à Riverside Mfg Co, do à M. L Bryant, do à W Thom, do à P Caron, co à C Casgrain, do à M Hogan, do à G. C Hossack, do à P Guilfoyle, do à P Plamondon, do à J B Laliberte, do à J Walsh, do à A Lavigne, do à J E Walsh, do à Frère Andrew, do à A Lafrance, do à O Chalifour, do à Leclerc & Cie, do à O L Richardson & Son.

27 oct—Divers à B Lafrance, do à O Chalifour, do à Leclerc & Fils, do à O L Richardson & Son, do à M Hogan, do à G R Renfrew & Cie, do à T J Moore & Cie, do à Mechanic Supply Co, do à P Labrie, do à C E Frost, do à C A Farant, do à J A Lynch, do à P A Labadie, do à G G White, do à C Duquet, do à Deminon C M Co, do à J E Livernois, do à Riverside Mills Co, do à Allan, Rae & Cie, do à J Duchaine, do à Z Paquet.

30 oct—Divers à S Gagnon, do à Québec E L Co, do à G R Renfrew, do à Clinic Hardware Co, do à E Samson, do à A Johnston, do à A Grant, do à J H Botterell & Co, do à Mechanic Supply Co, do à W H Polley, do à Jobin & Cie, do à W Tremblay & Cie, do à Montmorency E P Co, do à ordre, do à E C Stratton, do à P E Vallière, do à J L McLean, do à J F Dumontier, do à F Carrel, do à G & C Hossack, do à P Plamondon, do à P Guilfoyle, do à M Hogan, do à M Gosselin, do à Rochette & Cie, do à W A Marsh & Cie, do à E Montizambert, do à J A Mead.

— — —
Par cheminde fer

20 oct—Divers à F H Andrews & Son, do à Mechanic Supply Co, do à J J Foote, do à Montmorency Mfg Co, do à A J Turcotte & Cie, do à A Kellard, do à Q Gas Co, do à E Marois, do à F Davidson & Co, do à ordre.

27 oct—Divers à Renaud & Cie, do à C Duquet, do à Noël & Cie, do à V. Hière & Cie, do à J E Martineau, do à E Park, do à Pruneau & Cie, do à J Learmonth & Cie, do à J D King & Cie, do à W A Marsh & Cie, do à M Armaly, do à Montmorency C M Co, do à J S Langlois & Cie, do à McCall, Shehyn & Cie, do à J D King & Cie, do à Forgues & Wiseman.

30 oct—Divers à J D King & Co, do à N Lemieux & Cie, do à Clinic Hardware Co, do à P B Savard, do à Renaud & Cie, do à Noël & Dagneau, do à J Hamel & Cie, do à A E Nallerand, do à M Hogan, do à H S Scott & Cie, do à N Lemieux & Fils, do à W Doyle, do à H & J Young, do à Montmorency E P Co, do à E Deloup, do à J E Martineau, do à P Val-

lière, do à B Leonard, do à Pruneau & Cie, do à G Rochotte, do à Riverside Mfg Co, do à H J Fisk & Co, do à Rochotte & Dion, do à P E Poulin, do à Noel & Cie, do à A B Dupuis, do à E Marois, do à M Vineberg, do à T J Moore & Co

— : o o o : —

BULLETIN DES FAILLITES

— — —
 QUÉBEC

Québec

MM. Lefavro & Tascheroau, liquidateurs, annoncent ailleurs dans nos colonnes des enchères dans les faillites Abel Cauchon de Malbaie, et W. Langlais, Barchois.

Dans l'affaire Noël & Cie, M. Darveau, liquidateur, a vendu le stock (\$3031.17 à 56c. dans la piastre) \$1697.46 à George Demers. Les crédits ont été achetés par George Dion, \$374.73 à 30½c. : \$114.29.

Daly & Cie, provisions, offrent 30 cts dans la piastre.

J D Lemieux, quincaillier, N. Lemieux & Fils ont été nommés gardiens provisoires et assemblée des créanciers le 5 nov.

Jean Plamondon, chaussures, D. Arcaud nommé curateur.

Drummondville

Lemire & Frère, mag. gén., cession.

Barchois de Malbaie

W. Langlois, mag. gén. actif à être vendu.

Montréal

Authier Bros., nouv. assemblée des créanciers le 26 courant.

D. Boucher, épicier, actif à être vendu.

B. D. Johnson & Fils, cordonniers, W. A. Caldwell nommé curateur.

A. Lacoste, cordonnier, conteste la demande de cession.

L. J. Lafond, nouv., cession.

Benoit & Cie., fourniture, cession à C. Desmarteau.

D. Boucher, épicier, actif à être vendu le 3 nov.

Wm. J. Burke, pharmacien, actif annoncé en vente le 3 nov.

Elzéar Falardeau, nouv. actif à être vendu.

N. Gauthier & Cie., entrepreneurs, cession.

A. W. Glassford, plombiers, composition.

E. J. F. Markgraf, thé, etc., offre à composer.

L. Ponton, quincaillier, a composé.

Hector Rochou, épicier, cession à C. Desmarteau.

Rolland & Bro., meubliers, cession.

Dame John Wright, épicier et nouv. assemblée des créanciers le 30.

Portneuf

L. Pérusse, mag. gén. offre de composer à 20c. dans la piastre.

St-Jérôme

Berthiaume & Cie., mag. gén. assemblée des créanciers.

Sherbrooke

W. Talbot, cordonnier et nouv. actif annoncé en vente le 2 nov.

St-Anne de la Pérade

J. E. Lanouette, mag. gén., cession.

St-Guillaume

N. Girouard & Cie., mag. gén. actif annoncé en vente le 31 oct.



A. Toussaint & Co

Importateurs de

VINS ET SPIRITUEUX

UNE SPECIALITE

Fabrication de Vins Canadiens

M. Toussaint traverse en Europe deux fois par année pour se pourvoir sur les lieux mêmes de production.

10-12 Rue St-Paul

ET

111-113 Rue Dalhousie

BASSE-VILLE, QUÉBEC

COMPAGNIE CHINOISE

MARCHANDS-QUINCAILLERS

— ET —

Fabricants de clous et de moulanges

QUÉBEC

SPECIALITE DE MATERIEL ET

D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES

LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins,

Présu'a et couleur à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

BOISVERT & ROBERGE

AGENTS MANUFACTURIERS

23, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE, QUÉBEC

Représentant J. W. Kilgour & Co., manufacturiers de meubles, Beauharnois, P. Q.,

Arrangements spéciaux faits avec une grande fabrique de chaises du Canada.

Certaines variétés de chaises et de meubles en vente à 10 pour cent meilleur marché qu'auparavant.

Nous invitons les marchands de la ville et de la campagne à lire notre annonce et à s'en rappeler à l'occasion.

BOISVERT & ROBERGE.

J. A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

Importateurs de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie

Nous vendons à des prix réduits. Il suffit de nous faire une visite à l'un ou à l'autre de nos magasins pour être convaincu que nous vendons à meilleur marché que n'importe quelle autre maison.

Desrosiers & Plamondon

PEINTRES-DECORATEURS

Décoration de maisons, posage de papiers-tentures, enseignes, peintures à l'eau, etc.

Spécialité des boiseries en chêne, etc. Derniers goûts et plus bas prix.

No. 317, RUE SAINT-PAUL, QUÉBEC

HOTEL CLARENDON

STYLE EUROPÉEN

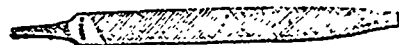
517 à 527 rue Tremont
BOSTON

E. N. Tessier - - propriétaire

Les chars allant à l'Est et à l'Ouest
passent à la porte.

LIMES ET RAPES "BEAVER"

(Marque garantie)



Fabriqués par la

"BEAVER FILE WORKS Co."

(Fabrique de limes "Castor")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

James Perry

Manufacturier

d'AMEUBLEMENTS de salon et de chambre à
coucher, salles à dîner et de réception. Literie.
REPARATIONS de meubles, Matelas refaits,
Tapis cousus et posés, vieux tapis réparés.

FABRIQUE :

68 RUE ST-VALIER, QUÉBEC

PLAMONDON & CHASSE

MARCHANDS EN GROS

Viz: Biscuits, Grains de toute sorte, Farines
de toutes qualités, en lots, à la satisfaction des
clients. Blé, Trèfle, Farines par char, Lard, Sain-
doux, Poissons, Mil, Foin pressé, etc.

Coin des rues St-André, Dalhousie
et Bell's Lane, Québec

NAP. MATTE

Comptable, auditeur et liquidateur

Bureau : Bâtisse de la Banque
Nationale

No. 75 Rue St-Pierre, Québec

Spécialité

REGLEMENT DE FAILLITES

ONTARIO

Peterboro
Wilson MacFarlane, pâtissier, cession à R. Tew.

Port Colborne
Robt. Smith, nouv. etc., ombarras financier.

Port Stanley
W. H. Farr, épiciier, cession à F. M. Griffin.
C. F. Weir, épiciier, cession à E. Adams.

Toronto
W. W. Larmour, tailleur, cession à R. Tew.
A. E. Vennor, tabaconiste, cession à J. B. Boustead.

Anderdon
R. E. Golden, cession à W. L. Golden.

Etobicoke Tp.
C. W. Wallace, cession à T. F. Wallace.

Fergus
Hugh Mitchell, mag. gén. cession à E. R. C. Clarkson.

Guelph
D. S. Clemens, moulin à scie, cession.

Hamilton
Bowman Hardware & Sporting Goods Co., limitée, offre de composer.
Dame Sarah Hodge, épiciier, cession à A. A. Carpenter.
Kent Whipple, fonderie de cuivre, offre de composer.

London
Louis Risk, cigarier, cession à N. P. Graydon.

Massey
McDonald & Hall, mag. gén. cession à A. Barber & Cie.

Winchester
A. Sweet & Cie., mag. gén. composition

MANITOBA

Carberry
H. S. Anderson, poêles, cession à J. L. Cox.

—0:0:0—

BUREAUX D'ENREGISTREMENT

BEAUCE

22 oct. —Ventes—Anaclel Boutin, cultivateur de Aylmer, à Stanislas Boutin \$50 comptant.
Donation—J. B. Savoie, cultivateur de Ste-Marie, à Alonzo Savoie.
J. B. Savoie, cultivateur Ste-Marie, à Edmond Savoie.
Jean Pouliot, cultivateur de Broughton, à Olivier Pouliot.
Jos. Sylvain, cultivateur de St-Severin, à Ths. Laplante, \$250 à termes.
Prisque Bolduc, cultivateur de Ste-Marie, à Bénéoy Dupuis, \$500 à termes.
Alfred Dion, cultivateur de Winslow, à Eugène Grenier, \$250 comptant.
Dame G. W. Jutras, cultivateur de Sherbrooke, à Télé. Barrault \$350 act. \$300.
23 oct. —G. N. A. Fortin, ex-propriétaire, Ste-Marie, à Israël Larochelle \$350 à termes.
24 oct. Donation—Alfred Lacroix, cultivateur de Ste-Marie, à Léon Lacroix.
Léon Lacroix, cultivateur de Ste-Marie, à Vve G. Labrecque.

Ths. Roy, cultivateur de Tring à Chs. Bernard \$500 à termes.

Chs. Picard et al., cultivateur de Lambton, à Québec C. R. Cie. \$50 comptant.

Chs. Blanchet, marchand, Broughton, à Anselmo Gagnon \$12.80 rente ann.

Chs. Blanchot, marchand, Broughton, à Louis Rouleau \$5.60 rente annuelle.

26 oct.—Esther McCarthy et al., marchand, St-George, à Léon Veilleux et ux., \$134 à termes.

Héritiers de Jery à Alex. McArthur, Toronto, \$24, 175 comptant bail.

27 oct.—J. B. Giroux, cultivateur St-Severin, à Alph. Buton \$100 comptant.

22 oct.—Obligations—Jos. Larochelle, cultivateur St-Zacharie, à Olivier Bolduc \$200 7½ p. c.

24 oct.—David Roy, cultivateur de St-George, à Vve Ths. Larivière \$500 7 p. c.

25 oct.—J. Philéas Lessard, cultivateur St-Joseph, à Ls. Ed. Couture \$500 6 p. c.

William Lessard, cultivateur de St-Joseph, Ls. Ed. Couture, \$650 à 6 p. c.

Ths. Lessard, cultivateur de St-Joseph à Ls. Ed. Couture, \$1500 à 6 p. c.

Pierre Vachon, cultivateur St-Frédéric à Dame A. Verreault \$50 à 6 p. c.

Jean Lachance, cultivateur St-François, à Jos. Rodrigue \$100 à 6 p. c.

26 oct.—G. S. Théberge, Ste-Marie vs. L. Laliberté et ux., \$540 jugement.

25 oct.—Quittance par Ls. Ed. Couture à Phil. Lessard et al., cultivateur St-Joseph \$1750.

QUÉBEC

Ventes, etc.

23 oct.—Dame Nap. Biuet à Dame Michael Jos. Ahern.

Titre nouvel—Dame Vve Ant. Geran dit Brindamour aux Ursulines de Québec.

Louis Falardeau à Joseph Savard.

24 oct.—Honoré Verreault à Edouard Verreault.

William McWilliam à Jos. Benjamin Trudel.

25 oct.—Révd curé de St-Jean-Baptiste de Québec, es-qté et al à Commissaires d'écoles catholiques romains de Québec.

Cession.

26 oct.—Alexandre Frenière à Gaudiose Moffet.

Honoré Tranquille à Gaudiose Moffet.

27 oct.—Prosper Verret à Chs. Bedard.

Nicolas Cantin à hon. Thomas McGreevay.

Joseph Drouin à Louis Drouin.

Donation—Michael James Morrisson à John W. Strachan.

François Marcoux à Joseph Marcoux.

Succession Wm. Hedly Anderson à Dame Colin Charles Sewell.

Société de Construction à Jos. A. Chartré.

Société de Construction à Arthur Alain.

Obligations

23 oct.—Joseph Philippe dit Ampleman à Delle Emelie Lachance.

24 oct.—George Cook à Société de prêts.

Jos. A. Côté à Jean Michel.

John Hood Strachan à The Canadian Mutual Loan and Investment Company.

Henri Lefebvre à Urbain Massicotte.

25 oct.—Antoine Dassylva à Léon Dassylva.

Joseph Bigaouëtto à John O'Donnell.

Mlle Bridget Cullen et al à Octavo Mignor.

Edouard Verrault à Société de prêts.

Bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de Québec à succession William Drum.

Samuel Clark à Olivier Lewin.

27 oct.—Thomas Bedard à Société de construction.

29 oct.—Dame Colin Chs. Sowell à Ernest Hamel et al.

Christophe alias Adolphe Marois à Société de construction.

Etienne Côté à Jean Rochette.

SHERBROOKE

Testament de feu Dame Théophile Lafèche, du township de Compton, léguant ses biens à son époux.

Déclaration que la dite Dame Lafèche a quitté la vie le 10 sept 1894, et que les biens fonciers affectés par son décès consistent de partie des lots 1 et 2 1er et 2ème rangs du dit township de Compton

Obligation par Joseph Hamel à F. X. Darcho pour \$300, affectant lot No 1453 quartier sud Sherbrooke.

Testament de feu Dame Elizabeth Coulan, épouse de Leandro LeMaire, léguant ses biens à son dit époux.

Déclaration que la dite Dame LeMaire est décédée le 4 oct. courant, et que les biens fonciers affectés par son dit testament consistent d'une moitié indivise des lots suivants: Nos 167, 170, 171, 172, 166 et 183 village de Lennoxville.

Acte de tutelle nommant Dame Josephine Robertson tutrice et Henry Edgar Channell sous-tuteur aux mineurs Terrill.

Vente par Amédée Mayhew à Wm. White du No 9 (896) quartier est Sherbrooke prix \$200. P.

Obligation par Dame Albert W. Olivier à la Sherbrooke Loan & Mortgage Co. pour \$2000 affectant lot 200 quartier centre Sherbrooke.

Obligation par C. P. Byrd à la Sherbrooke Loan & Mortgage Co. pour \$1000 affectant partie des los Nos 754 et 755, quartier nord Sherbrooke.

Obligation par le Dr Thos Larue à Dame B. B. Pruden pour \$800 affectant partie du lot 16, rang 5, Compton.

Autorisation par la cour aux héritiers mineurs de feu J. L. Terrill à renoncer à la succession.

Renonciation par les susdits mineurs Terrill à la succession de leur défunt père.

Vente par George Gale & Sons à la Loyal Orange Lodge No 1591, village de Waterville, du lot 99 du dit village de Waterville prix \$65. P.

Vente par Wells J. Bean de partie du lot rang un de Orford à la Municipalité d'Orford prix \$75. P.

Vente par George Poulin à W. B. LeBaron d'une moitié indiviso la partie du lot No 1, rang 13 Ascot, prix \$150. P.

Vente par Alphonso Carbee et ux., à James E. Hamilton, du lot 311, village de Waterville, prix \$1550, \$500. P. co.

Vente par C. H. Fletcher à L. H. Roy du lot 1281 quartier sud Sherbrooke, prix \$600. P.

Transport par James Powers à David Johnston de \$300 due par Ant. Hamel.

Décharge par les exécuteurs testamentaire de feu John McIntosh à Peter Swanson d'un montant dû par acte de vente par lui au dit Swanson.

Décharge par M. James McGovern à Neilson Johnson pour montant dû en vertu d'un acte de transport par Geo. Gale & Fils.

Obligation par Neilson Johnson à Alphonso Carbee *et uxore*, pour \$500, affectant le lot 33 Waterville.

Contrat de mariage entre Arthur Fred Fraser et Dlle Henrietta A. Baydell.

Vente par les exécuteurs testamentaires de feu E. R. Johnson à l'hon. John McIntosh, shérif du district de St-François du résidu du lot No 791 quartier nord Sherbrooke, prix \$5750. P.

Vente par le shérif du district de Saint-François à G. F. Terrill de partie du lot 22, rang 7 Ascot, prix \$25. P.

Vente par le shérif à Dame Mary Ann Darby, veuve de feu E. B. Johnston, du tiers indivis du lot 8, rang 9 Ascot, prix \$40. P.

Vente par le shérif à la dite Dame Mary Ann Darby de deux tiers indivis du lot 8, rang 9 Ascot, prix \$40. P.

Obligation par Louis Charest à E. J. Têtu pour \$200 affectant le lot 1408, quartier sud Sherbrooke.

Acte de rectification par J. A. Archambault et James Tracy affectant le lot 1444 quartier sud Sherbrooke.

Acte de séparation judiciaire quand aux biens entre Dame Idella Reed épouse de Benjamin Little et Benjamin Little.

Donation par S. Boissy à Noel Boissy de partie du lot 2, rang 18 Orford.

Quittance par J. A. Archambault à Dame Henry Rivard de toutes sommes qu'elle lui devait.

TROIS-RIVIÈRES

22 oct.—Testament de Gédéon Guilbeault léguant à chacun de ses Frères George et Philéas Guilbeault une partie du No 2029 cité de Trois-Rivières.

Jugement en faveur de Edward C. Goodhue contre Sévère Paillé de Saint Etienne pour \$111.31 avec hypothèque sur No 308 St-Etienne.

Vente de partie No 180 St-Etienne par Joseph Lemire à Sifrois Hétu prix \$400, \$200 comptant, balance payable \$100 par année à 6 p. c.

Vente du No 31 Saint-Barnabé par Raphaël et Adrien Hébert à Wilfrid Boucher, prix \$2100 payable \$1500 le 1er mai 1895 et \$600 le 1er mai 1896 à 6 p. c. sur \$600 seulement du 1er mai 1895

Testament de veuve Joseph Dufresne léguant le No 702 cité rue Craig à Geo. Dufresne le No 720 à ses 3 filles veuve Octave Girard, Dame Nap. Girard et Dame Jos. St-Pierre et Nos. 711 et 712 (hôtel) à Edouard Dufresne à la charge de payer 1o \$500 à Annie Dufresne 2o \$500 à Geo. Dufresne 3o \$200 à Dame Pierre Blondin 4o \$300 à veuve Nap Dufresne 5o \$600 à Ulric Dufresne 6o \$100 à veuve Joseph Dufresne.

Contrat de mariage de Edmond Dufresne et Dlle Clara Gauthier avec séparation de biens entre les parties.

23 oct.—Renonciation par Flavien Rémillard en faveur de R. S. Cooke au droit de réméré qu'il s'était réservé dans un acte entre eux le 15 juin 1891.

24 oct.—Obligation par Antoine Prévost à Joseph Lachance, de Québec, pour \$200 à 8 p. c. remboursable \$50 par an-

née avec hypothèque sur 1579, cité de Trois-Rivières.

Quittance par Joseph Lachance à Ant. Prévost pour \$500 à intérêt. acquittant obligation entre eux du 7 nov. 1883.

Contrat de mariage de Adolphe Milot, de Taunton Mass, et Louisella Ferron avec séparation de biens entre les parties.

25 oct.—Vente de droits successifs au No 683, Yamachiche, par Hercule Lamy et son épouse à Evariste Picard, pour \$225 payable en 3 ans à 8 p. c.

Vente de mêmes droits par Wm. Alian et Céline Ricard à Evariste Ricard, prix \$225 à chacune payable à certaines époques à 6 p. c.

Obligation par Nazaire Lajoie à Paul Lemay, pour \$150 à 6 p. c. remboursable en 3 ans avec hypothèque sur No 212 et 243, St-Barnabé.

Vente des Nos 388 et 389, St-Barnabé, par Théophile Déchaino à Pierre Menançon pour \$750, payable \$450 le 1er Mai 1895 et ensuite \$100 par année sans intérêt.

Obligation par Hercule Houde à Alf. Caron pour \$400 à 7 p. c. remboursable en 4 ans, \$100 par année avec hypothèque sur No 49 du 5e rang, St-Mathieu.

26 oct.—Obligation par Wm. Hart à J. E. Hétu pour \$1000 à 8 p. c., remboursable dans un an avec cautionnement de Dame Aurélie Blake Hart et Dame Ernest Houde avec hypothèque sur No 825, cité Trois-Rivières

Jugement en faveur de J. C. Rousseau contre Onésime Spénard pour \$49.91, avec hypothèque sur 536 et 537, cité de Trois-Rivières.

LÉVIS

26 oct.—Ventes—Vve L. Vallières, St-Henri, à Adélarde Couture \$1105 dont \$702.50 payées.

Jos. Couture, cultivateur St-Lambert, à Jos. Bussières \$200 dont \$100 payées. Ferdinand Côté, forgeron St-Romuald, à Ed. Laroche \$330 dont \$5.00 payées.

Dame E. C. Benson, St-Romuald, à Dame E. H. Wade \$2500 dont \$2000 payées.

27 oct.—Basile Blais, charretier, Lévis, à Geo. Blais, testament.

24 oct.—Obligations—Paul et Anselme Lagassé, cultivateur St-Nicolas, à Nemés Garneau \$500 à 6 p. c.

27 oct.—Adélarde Couture, cultivateur St-Henri, à Pierre Bernier \$600 à 5 p. c.

24 oct.—Quittances—Vve. C. Samson à Marcel Bourget, notaire, Lauzon, \$900 d obligation.

25 oct.—Vve B. Labrie à Dame J. B. Naulin, Lauzon \$112 d'obligation.

Ant. Laroche à Jos. Couture, cultivateur St-Lambert, décharge de rente.

26 oct.—Ls. Blais à Adélarde Couture, cultivateur St-Henri, \$200 de rente.

27 oct.—Vve J. Hurteau à Gilbert Provost, Lauzon, \$1700 d'obligation.

29 oct.—Vve G. Roy à Guillaume Bussières, cultivateur St-Henri, \$200 d'obligation.

Ls. Tardif à Guillaume Bussières, cultivateur St-Henri \$308.64 de vente.

RIMOUSKI

19 oct.—Donations—J. B. Lavigne, chef de gare, Ste-Luce, à André Labbé. Vve Narcisso Dubé, Ste-Cécile, à P. E. Danjou.

20 oct.—Pierre Labbé, fils, Ste-Cécile, à Jean Labbé.

Jos. Michaud, Ste Cécile, à Henri Perreault, fils.

22 oct.—Joseph Carrier, St Simon, à Médard Rioux.

24 oct.—Jos. Fournier, St-Fabien, à Achille Gagnon.

Testaments Dame Jos. Gagné, St-Fabien, à Jos. Gagné.

Saturnin Martel, Ste-Cécile, à Charles Gagnon.

Saturnin Martel, Ste-Cécile, à Jos. Martel.

26 oct.—Elz. Savard, Rimouski, à Nazaire Garon.

27 oct.—Donation—Vve J. B. Gendreau, Ste Angèle de Mérici, à Geo. Côté.

Guillaume Guimond, Ste-Angèle de Mérici, à Timothée Dufour.

29 oct.—Vve François Tremblay, St-Donat, à Jos. Tardif.

Jos. Perreault, Ste Blandine, à François Gagné.

24 oct.—Hypothèques—Achille Gagnon St-Fabien, cultivateur, à M. Rioux.

25 oct.—Mariage—Ed. Letendre, Rimouski, et Marie Laure Casault.

Quittances—C. E. L. Dionne à Louis Dubé, St-Donat, d'une obligation.

Louis Gamache à Hypolite Patry, Ste-Cécile, d'une vente.

Société—Mercier & Martin, beurriers, de Philippe Mercier et Alfred Martin.

—:o:o:—

RÉCLAMATIONS

QUÉBEC

Cour Supérieure

No 308 25 oct.—Edouard Bedard *et al.*, vs. George Roy Québec, billet promissoire \$217.56. R. 2 nov.

No 320.—Gaspard Lemoine *et al.*, vs. François-Xavier Roy dit Desjardins St-Philippe de Néri \$117.72. R. 10 nov.

No 324.—John Barry vs. Nathan Gardner et Bernhard Gardner Québec, dommages exlocato \$375. R. 12 nov.

No 326 26 oct.—Joseph Samson vs. Israël Couture village Lauzon, Résiliation de bail \$143.52. R. 29 oct.

No 328.—Octave Migner vs. George Roy et A. Abins Cantin Québec billet promissoire \$152.54. R. 3 oct.

No 334.—Thomas Ferdinand Guildar Foisy vs. Arthur Dion *ès-q.* Québec, revendication \$140. R. 14 nov.

No 336.—Edouard Matte vs. Philéas Béland et Alfred Martineau Québec, dette \$10,400. R. 10 nov.

No 312.—Albert Henry Furniss *et al.*, *ès-q.* vs. Olivier Gignac Sillery, *assumpsit* \$269.47. R. 9 nov.

No 306 27 oct.—Albert Létourneau vs. Louis Binet Québec, personnelle \$125. R. 10 nov.

No 338.—Alphonse Bénoni Dupuis vs. Delphis Drolet Québec, billet promissoire \$7531.67. R. 3 nov.

No 340.—The Quebec Bank vs. Ths. W. Andrews Québec, dette \$502.56. R. 5 nov.

No 2353. 29 oct.—The Schcepsagentur Voorkeon J. Daendels & Co vs Frank Ross, Québec, dette, \$2500. R. 10 nov.

No 346.—Théodoro Lacasse vs. John G Hearn, Québec, loyer et dommages, \$270. R. 2 nov.

No 352 30 oct.—Romuald Patry vs,

Sifroi Turgeon, Beaumont, possesseur
\$50. R. 16 nov.

No 354 31 oct.—George Burns Symes
Young *et al.*, vs. Eliza Jane Simpson,
Lévis, s. g. \$1,595. R. 7 nov.

No 356.—Frank Ross vs. John Arthur
Maguire, Québec, dette \$6,000. R. 8 nov.

Cour de Circuit

No 3894 25 oct.—Jos. E. Mercier vs.
J. N. Vandry St-Hyacinthe, \$20.99. R.
12 nov.

No 3895.—Celestin Poulin vs. Régis
Poulin Château-Richer, \$45.00. R. 5 nov.

No 3896.—Les Sœurs congrégation N.
D. vs. Jos. Grenier Québec, \$60.73. R.
3 nov.

No 3901.—Henri Bourassa vs. Abol
Huot St-Casimir, \$95.00. R. 10 nov.

No 3902.—The Massey Harris Co. vs.
Xavier Martel St-Raymond, \$35.00. R.
5 nov.

No 3904.—Charles Paquet vs. Thomas
Bedard *et al.*, Québec, \$32.54. R. 31 oct.

No 3905.—Nathan Fickler vs. Damase
Turgeon Rivière-à-Pierre, \$26.00. R. 10
nov.

No 3906.—Frank Ross *et al.*, vs. Nap.
Binet Québec, \$63.30. R. 3 nov.

No 3907.—Villemor Bolduc vs. G. A.
Bergeron Roberval, \$61.00 à int. R. 15
nov.

No 3908.—Ls. T. Beaudoin vs. Ulric
Létourneau, St-Henri, \$35.00. R. 3 nov.

No 3909 26 oct.—Wm. C. Gibson vs.
François St-Gelais Mille Vaches, rever-
dication, \$37.50. R. 2 nov.

No 3910.—Caroline Brousseau vs. Si-
méon Thibaudou et Alexandre Migner
et al. t. s. Québec, \$65.45 R. 6 nov.

No 3912.—Ferdinand Patry vs. Ed.
Lafontaine Québec, \$24.98. R. 2 nov.

No 3913.—Philomène Pleau *et al.*, vs.
Alexis Parent Québec, \$42.20. R. 6 nov.

No 3914.—Ant. B. Dupuis vs. F. Mar-
quis Cacouna, \$75.90. R. 13 nov.

No 3916.—Ls. Langlois vs. X. Bilo-
deau St-Etienne, \$65 23. R. 2 nov.

No 3918.—Owen Murphy vs. Liubert
Paradis Lévis, \$65.90. R. 5 nov.

No 3919.—Frs. X. Bélanger vs. Phi-
léas Béland *et al.*, Québec, contestée,
arrêt simple \$81.40. R. 9 nov.

No 3921.—Edouard Latouche vs. Phi-
léas Béland *et al.*, Québec, contestée, arrêt
simple \$34.75. R. 9 nov.

No 3923.—Pierre A. Tremblay vs.
Philéas Béland *et al.*, Québec, contestée,
arrêt simple \$22. R. 9 nov.

No 3925.—Wilbrod St-Pierre vs. Phi-
léas Béland *et al.*, Québec, contestée,
arrêt simple \$35. R. 9 nov.

No 3927.—Alfred Giroux vs. Philéas
Béland *et al.*, Québec, contestée, arrêt
simple \$25. R. 9 nov.

No 3931.—Joseph Martineau vs. Phi-
léas Béland *et al.*, Québec, contestée, arrêt
simple \$40. R. 9 nov.

No 3933.—John Martin vs. Philéas
Béland *et al.*, Québec, contestée, arrêt
simple \$94.25. R. 9 nov.

No 3934.—Ludger Moffette vs. Philéas
Béland *et al.*, Québec, contestée, arrêt
simple \$83.16. R. 9 nov.

No 3935.—Jean-Bte. A. Plamondon vs.
Adjutor Marquis et Elzéar Alain t. s.
Ancienne Lorette \$28.70. R. 9 nov.

No 3936.—Dlle Margaret Martin vs.
Ellen Hunt *et vir.*, Québec, \$99.99. R.
5 nov.

No 3937.—Dlle Hannah Martin vs.

Ellen Hunt *et vir.*, Québec, \$99.99. R.
3 nov.

No 3938.—Gaspard Lemoine *et al.*, vs.
William Porron Chicoutimi, \$41.71. R.
30 nov.

No 3942 27 oct.—Finlay D. Barring-
ton vs. Pierre P. Gosselin *et al.*, et Lucier
Gosselin t. s. Québec, \$87.75. R. 7 nov.

No 3943.—Edmond Bélanger vs. Frs.
Carbonneau St Paul Montmagny, \$41.13.
R. 7 nov.

No 3944.—The Clinic Hard. Co. vs.
Nap. Bernier Edmunston, \$43.46. R. 7
nov.

No 3945.—Philéas Bernier vs. Alfred
Alarie, Québec, \$31.73. R. 15 nov.

No 3946.—Joseph Blouin vs. Thomas
Migner *et al.*, Québec, \$20. R. 7 nov.

No 3950.—Chs. Fitzpatrick *et al.*, vs.
Eutrope Grenier Québec, \$32.00. R. 2
nov.

No 3952.—Gaspard Lemoine *et al.*, vs.
Guillaume Blais *et al.*, Kamouraska,
\$43.33. R. 14 nov.

No 3953.—Ed. Bedard *et al.*, vs. Ha-
ramme Tremblay Malbaie, \$41.35. R. 12
nov.

No 3962.—Chs. Gamache vs. Jean
Julien Québec, \$30.00. R. 5 nov.

No 3963.—Adolphe Simoneau vs. Phi-
léas Béland *et al.*, Québec, contestée,
arrêt simple \$80.00. R. 9 nov.

No 3964.—Pierre Jobin *et al.*, vs. Alf.
Lortie *et al.*, et Les Sœurs de la Charité
t. s. Québec, \$98.27. R. 3 nov.

No 3965.—Cyrille Pelchat vs. Philo-
dore Paquet Lévis, \$35.87. R. 7 nov.

No 3947.—Pierre Thibault vs. Ed.
Barras Lévis, \$21.78. R. 2 nov.

No 3967 29 oct.—Alf. Fortier vs. Phi-
lippe Fontaine, St-Ferréol, \$50.00. R. 15
nov.

No 3968.—Wm. Paradis vs. Narcisse
Bedard, Montréal, \$31.35. R. 20 nov.

No 3969.—Jacques Jobin vs. Elie Dery
Ancienne Lorette, \$25.00. R. 9 nov.

No 3970.—Onésime Naud vs. Léopold
Perusse et Frédéric Bergeron, t. s., St-Al-
ban, \$46.10. R. 13 nov.

No 3971.—Jos. O. Dupuis *et al.*, vs.
F. X. Barbeau, Québec, \$58.32. R. 5
nov.

No 3972.—Marie Marcoux *et vir.*, vs.
Emma Lefebvre *et vir.*, Québec, \$46.00.
R. 12 nov.

No 3974.—David Morgan vs. F. X.
Boileau et Siméon Lesage *et al.*, t. s.
Québec, \$78.11. R. 9 nov.

No 3976.—Andrew T. Porter *et al.*,
vs. Robert Smith *et al.*, Québec, \$70.90.
R. 6 nov.

No 3977 30 oct.—Gaspard Lemoine *et*
al., vs. Macaire Lepage *et al.*, St-Adolphe
\$54.45. R. 20 oct.

No 3978.—Olivier E. Gauvreau *et al.*,
vs. François Marquis, Ste-Famille I. O.,
\$25.59. R. 9 nov.

No 3980.—Pierre D. St-Michel vs T.
Chevalier, Québec, \$21.78. R. 6 nov.

No 3982.—Ls. Boivin vs. John Ro-
chette, Québec, \$70.66. R. 6 nov.

No 3984.—Ls. Nadeau vs. Jos. Hébert
et al., Québec, saisie gagerie, \$35.00. R.
5 nov.

No 3985.—Dame Marie O. Bernier *et*
vir., vs. Solfrid Grenon, Québec, saisie
gagerie, \$46.00. R. 6 nov.

No 3986.—Nap. Drouin *et al.*, vs. J.
B. Cloutier *et al.*, Islet, \$67.63. R. 12
nov.

3987.—Nap. Drouin *et al.*, vs. Dame

Elmiro Robitaille, Québec, \$42.67. R. 6
nov.

No 3988.—Alph. Jacques vs. Dame
Arthemise Calligan *et vir.*, Québec, \$25.
R. 7 nov.

No 3989.—Jos. J. Grenier vs. J. Emilo
Gendron, Québec, \$25.19. R. 6 nov.

No 3990.—Marie L. Gauvreau vs. Da-
niel Kane, Québec, \$31.96. R. 8 nov.

No 3993.—Wm. Lewis *et al.*, vs. Jean
A. A. Blagdon *et al.*, Québec, \$32.10. R.
12 nov.

No 3994.—Wm. Lewis *et al.*, vs. Ovido
Bouchard *et al.*, Québec, \$26.75. R. 12
nov.

No 3995.—Jos. Blanchet vs. Noé Ca-
meron, Québec, \$24.00. R. 5 nov.

No 3996.—J. B. Bedard *et al.*, vs. La.
T. Laplante, Québec, \$37.50. R. 8 nov.

No 3997.—James Campbell vs. Tho-
mas Shelan et Hon. L. O. Beaubien t. s.
Québec, \$39.05. R. 8 oct.

);:;: — :;:;(

REGISTRE DU COMMERCE

QUÉBEC

Berthierville

J. L. Z. Dézy, bijoutier, déménagé à St-
Hyacinthe.

Granby

G. F. Payne, manufacturier, entre dans
les affaires.

Hull

P. H. Charron, épiciér, stock endom-
magé par le feu.

Montréal

Ash Bros., entrepreneurs, dissol.
Financial Agenc' & Investment Co.
Albert Taylor seul propriétaire.

Hamelin & Gohier, hôteliers, dissol.

H. Kellert & Son, marchands, nouv. soc.
Stephen Lyons, épiciér, décédé.

L. Nadeau, hôtelier, en partie brûlé.

On Gin Hong Co., importateurs de me-
dicines chinoise, nouv. soc.

Robin, Saddler & Haworth, manuf. de
ceinture de cuir, nouv. soc.

E. Roy & Cie., plombiers, Clovis Roy
seul propriétaire.

Brooks Mfg. Co., nouvelle manufacture,
A. D. Carroll seul propriétaire.

J. Dalrymple, produit, endommagé par
la fumée et l'eau.

H. Dubois, restaurateur, a vendu une
branche de la rue St-Laurent à J. B.
Tétrault.

H. P. Labelle & Cie., fourniture, disso-
lution, les affaires se continueront par G.
DeSerres sous la même raison sociale.

Labelle, Greaves & Co., manufacture
de valises, acheté par la Richmond Water
Power Mfr. Co.

D. R. Leavens, produits, dommage par
le feu.

A. Remillard, manuf. de jarres, dom-
mage par le feu.

Richmond Water Power & Mfg. Co.,
a ouvert une succursale.

Jas. Sager, manuf. de valises, dommage
par le feu.

J. B. Tétrault, restaurant, commenc-
ment d'affaires.

A. Tremaine & Cie., charbon et bois,
Dame A. Tremaine seule propriétaire.

Noyan

D. D. Girard, mag. gén. déménagé à
Bedford.

Richmond
Richmond Water Power & Mfg. Co.,
a ouvert une succursale à Montréal.
T. Garceau, ferblantier, déménagé à
Granby.

St-Julienno
L. I. Masse, médecin, déménagé à
Chortsey.

Granby
Browns & Collins, voiture de louage,
vendu à F. Garceau.
H. Goodrick, manuf. vendu à Baldwin
& Fogarty.

St-Hyacinthe
J. I. Z. Dézy, bijoutier, entre dans les
affaires.

Waterville
G. F. B. Parkin, mag. gén., a intention
d'abandonner les affaires.

Windsor Mills
M. A. McDonald & Co., ferblantiers,
entre dans les affaires.

ONTARIO

Ingersoll
T. D. Miller, produit, décédé.

Pembroke
Lafontaine & Barr, forgerons, dissol.

DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉS

"Blouin & Croteau," épiciers et res-
taurateurs.—Louis Moïse Blouin et Phi-
lées Croteau, tous deux de Québec, asso-
ciés.

"L. Labrecque & Cie," embouteilleurs
de bière et porter.—Louis Labrecque, de
Ste-Jeanne de Neuville, et David Lan-
glais, de St-David de l'Auberivière, asso-
ciés.

"J. S. Paquet," courtier.—J. S. Pa-
quet, de Québec, faisant affaires sous le
nom ci-dessus.

"Henri Lortie & Cie," marchands.—
Henri Lortie, de Québec, marchand, et
Léonidas Lortie, d'Hébertville, comté du
Lac St-Jean, cultivateur, associés.

A. Barbeau & Fils, couvreurs.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

"Chevalier & Cie," menuisiers-entre-
preneurs.—Joseph Laliberté, Thomas
Chevalier et Basile Gingras, jr, tous trois
de Québec, associés.

"Provost & Larose," marchands—
Jean-Bte Provost et Omer Edouard La-
rose, tous deux de Québec, associés.

0:00

VENTES PAR LE SHÉRIF

ATHABASKA

Le Crédit Foncier Franco-Canadien
contre David Matton. Le 1/4 du lot No
21, 9e rang du canton Tingwick, avec
bâtisses. Vente à St-Patrice de Ting-
wick le 28 déc. Bref rapp. le 15 janv.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien
contre George Filteau. Une terre, partie
du No 18, 9e rang de Tingwick, 75 acres,
avec bâtisses. Vente à St-Rémi de Ting-
wick le 28 déc. Bref rapp. le 15 janv.

Pierre Adolphe Vaillancourt contre
Cyrille Jacques et al. Une terre à Ste-
Hélène de Chester, partie du No 14, 5e
rang de Chester; une autre terre à Ste-

Hélène de Chester, partie du lot No 12,
5e rang du canton de Chester. Vente à
Ste-Hélène de Chester le 9 nov. Bref
rapp. le 17 nov.

BEAUCE.

Jos. Eph. Lambert contre J.-B. Nadeau.
Une terre à St-Joseph de Beauce, con-
cession l'Assomption, 4 1/2 arpents sur 30-
Nos 819 et 821 du cadastre de St-Joseph,
avec bâtisses; un about de terre, 18 1/2 ar-
pents, No 709 du même cadastre; une
terre à St-Joseph, 4 arpents sur 30, No
808, avec bâtisses; une autre terre à Sts
Angeles, rang St-Philippe, 4 arpents sur
24, Nos 1125 et 1126, cadastre de Saint-
Joseph. Vente à St-Joseph le 6 nov. Bref
rapportable le 14 nov.

CHICOUTIMI

Joseph Shehyn contre Joseph Simard.
La moitié du No 9, 3e rang du canton
de Caron, 50 acres, avec bâtisses; la moi-
tié du No 10, canton de Caron, 50 acres,
avec bâtisses. Vente à Hébertville le 2
nov. Bref rapportable le 1er déc.

QUÉBEC

Olivier Gagnon contre Louis Bédard.
La moitié de partie du lot No 225, cadas-
tre de Ste-Foye, situé côté sud du chemin
de Québec au Cap-Rouge par Ste-Foye,
contenant à peu près 113 pieds sur 103,
avec bâtisses. Vente à Ste-Foye le 16
nov. Bref rapp. le 21 nov.

Dame Elmire Terreau contre Dame
Ernestine Bilodeau. Le lot No 442, ca-
dastre de St-Roch-Nord de Québec, situé
à Hedleyville, avec bâtisses. Vente à
Québec le 38 déc. Bref rapp. le 31 déc.

Ambroise Chabot contre Narcisse Tur-
geon. Les lots Nos 258 et 267, cadastre
de St-Etienne de Beaumont, situés dans
Ville-Marie, avec bâtisses. Vente à St-
Etienne de Beaumont le 16 nov. Bref
rapp. le 18 nov.

Michel Fiset contre Jules Montagnon.
Le lot No 114, cadastre de St-Sauveur,
Québec, situé rue Ste Catherine, avec bâ-
tisses. Vente à Québec le 30 nov. Bref
rapportable le 15 décembre.

Charles Auguste Verge, contre Marcel
Ferland. Le lot No 456, cadastre de
Beauport, 1er rang, avec bâtisses. Vente
à Beauport le 31 novembre. Bref rappor-
table le 10 décembre.

SAGUENAY

Joseph Stanislas Perrault contre Isaac
Savard et Elzéar Suvard. Le lot 23,
108 arpents et 50 perches; le lot 25, 33
arpents; et le lot 28, 1 arpent, 12 per-
ches et 162 pieds, de St-Etienne de la
Malbaie, situés rang du Cap-à-l'Aigle.
Vente au palais de justice le 18 déc.
Bref rapp. le 22 janvier.

Joseph Aimé Mailloux contre John
C. Demeule. L'usufruit des lots 110 et
111, cadastre de St-Etienne de Malbaie,
rang du Cap-à-l'Aigle. Vente à la Malbaie
le 6 nov. Bref rapportable le 23 nov.

TROIS-RIVIÈRES

Elzéar Pleau contre Joseph Adolphe
Garneau et Némézo Garneau. Un em-
placement à Ste-Anne de la Pérade, No
304 du cadastre, 64 pieds sur 168, avec
bâtisses. Vente à Ste-Anne de la Pérade
le 29 déc. Bref rapp. le 17 janv.

HEURES DE LA MARÉE HAUTE

NOVEMBRE

Samedi, 3	9.26 p.m.	9 46 a. m.
Dimanche, 4	10.07	10 30
Lundi, 5	10.57	11 24
Mardi, 6	11.58	—
Mercredi, 7	0.35	1.15
Jeudi, 8	1.59	2.37
Vendredi, 9	3 10	3.40

Pour savoir l'heure de la marée haute
aux endroits suivants, il faut soustraire
les heures suivantes des heures correspon-
dantes à Québec.

Ile Madamo	1 heure 12 minutes
Piliers	1 " 52 "
Traverse	2 " 22 "
Kamouraska	2 " 52 "
Pot à l'eau-de-vie	3 " 52 "
Ile Verte	4 " 07 "
Chicoutimi	3 " 30 "

La marée haute au cap à La Roche,
50 milles plus haut que Québec, se fait 3
heures plus tard.

Nouvelle lune, lundi, 5 novembre, à
10.15 a.m.

L. G. CHABOT

RELIEUR et REGLEUR

34 Cote Lamontagne, Quebec

CET ÉTABLISSEMENT, quoique récemment
fondé, est déjà l'un des plus encouragés,
grâce à des prix modérés et à la satisfaction
donnée au public en faisant de l'ouvrage de
première classe.

Toute commande sera exécutée prompte-
ment à des prix défiant toute
concurrence

UNE VISITE est sollicitée afin de s'assurer des
prix.

AUX AMATEURS DE

CIGARES DE BON GOUT

FUMEZ LE

PRINCIPI

Cigare de la Havane fait
à la main

LE

"Marché Français"

Journal quotidien Commercial, Agricole
et Maritime

6, place du Louvre, Paris

Indépendamment de sa spécialité pour les
gaines et farines, qui on fait un journal unique
dans cette partie, le *Marché français* renseigne
sur les sucres, huiles, pétroles, vins, alcools,
viandes, bestiaux, cafés, riz, laines, cotons, fé-
cules, pommes de terre, fourrages, légumes secs
et tous autres produits.

Sept numéros par semaine

On s'abonne aussi à 1, 2 ou 3 numéros au choix.

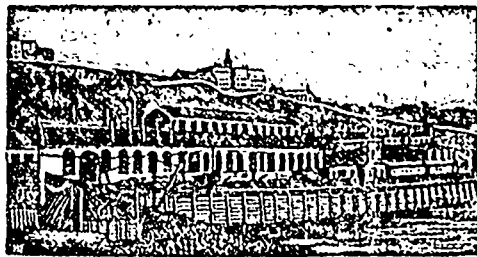
CHAPUT Freres

Maison fondée en 1886

10--PLACE D'ARMES--10
MONTREAL

Renseignements commerciaux et contentieux.
Renseignements minutieusement contrôlés sur
toutes les maisons de commerce et d'industrie
Canada.

BEURRERIES ET FROMAGERIES.



NOUS AVONS des Bouilloires perfectionnées de tous les types et genres, tel que locomobile, portative, semi-portative, à fourneau rond et à four-carré, multibulaire, etc., etc.

Pour les fromageries, nous manufacturons une bouilloire toute spéciale qui est la plus simple, la plus économique et la meilleure dans le marché, la boîte à fumée se trouve à faire partie de la plaque qui forme le corps de la bouilloire, ce qui évite tout courant d'air qui pourrait y pénétrer par les fissures (tel que c'était le cas lorsque nous rapportons les boîtes à la fumée soit en tôle ou en fonte), et qui génait la "draft" ou le

tir du tuyau à la fumée Elle est du meilleur acier étampé Dalzell et contient 23 tubes de 2 pouces sur toute la longueur, c'est-à-dire 4 pds. Elle a en plus 5 tirants sur toute la longueur de la chaudière, ce qui lui permet de soutenir une pression de 100 lbs, si toutefois il y a besoin, et est pourvue d'un " mud port " sur le devant pour la nettoyer, ce qui est très important; elle est faite partout et est " testée " avant d'être livrée à 150 lbs de pression d'eau froide.

Nous manufacturons cette bouilloire en quatre grandeurs— $3\frac{1}{2}$ pds x $21\text{--}1\text{--}0''$ x $21\text{--}3\frac{1}{2}$ pds x $26\text{--}1\text{--}0''$ x 26.

En fait d'engins, les propriétaires des nombreuses beurrieres de cette province peuvent certifier ce que notre maison peut faire. Nous venons justement de terminer un nouvel engin qui va révolutionner le marché, car dans la solidité et l'espace, nous avons combiné la force.

Les dimensions de ces engins sont de 4 pieds de long par $15\frac{1}{2}$ pouces de largeur sur les consignes; ils sont activés par une valve à piston et se lubrifient automatiquement par un nouveau système qui assure un graissage sûr et continu et qui n'offre aucun danger en même temps que c'est une grande épargne sur le lubrifiant: la valve à piston assure une marche régulière à l'engin et de tous les systèmes est celle qui est la moins apte à se déranger. Etant automatique, elle ne peut varier et produit en conséquence une grande économie sur le brûlage, ce qui est de nos jours une question assez sérieuse surtout pour une beurrierie.

L'engin est parfaitement balancé dans toutes ses parties et étant fait interchangeable, aucune partie en cas d'accident à la machine peut être fournie sous le plus court délai.

Le système de régulateur employé est le "Judson" qui est reconnu le meilleur et est de notre propre fabrication.

Les personnes suivantes ont en main de ces engins—A. A. Nicolle, de St-Simon—J. A. Camrand, Sherbrooke—La Beurrierie de St-Magloire—J. de L. Taché, Québec—A. Fraser, Fraser-ville—Beurrierie de St-Rambille.

Nous aurons à l'Exposition un échantillon de ces engins et nous invitons gracieusement toutes les personnes à venir les visiter.

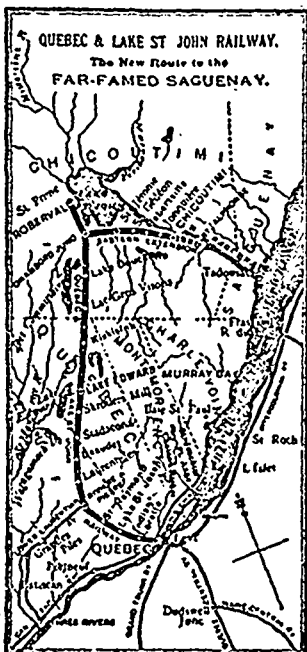
CARRIER, LAINE & CIE

LEVIS, P. Q.

I. P. DERY

Libraire-Importateur
LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,
EN GROS ET EN DETAIL
40, RUE SAINT-PIERRE,
BASSE-VILLE, QUEBEC

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET LAC ST-JEAN



LA NOUVELLE ROUTE QUI CONDUIT AU CELEBRE SAGUENAY ET LA

SEULE VOIE FERRÉE qui mène droit aux délicieuses campagnes et aux magnifiques endroits de pêche qui se trouvent au nord de Québec, au lac Saint-Jean et à Chicoutimi à travers la chaîne des

ADIRONDACKS DU CANADA
Les trains se raccordent à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay qui arrêtent à
TADOUSSAC, GACOUNA, LA MALBAIE, ET QUEBEC

C'est un voyage circulaire sans rival en Amérique, avec tout un système d'hôtels confortables et luxueux, qui s'accomplit dans la grande forêt, à travers les montagnes, sur le parcours de rivières et de lacs, descendant le majestueux Saguenay, de jour et revenant à Québec, en touchant à toutes les belles stations balnéaires du bas du fleuve Saint-Laurent.

L'Hôtel Roberval, au lac Saint-Jean, offre des appartements de première classe pour 300 touristes; l'Hôtel de l'île à la Grande Décharge du lac Saint-Jean, l'emplacement par excellence de la pêche à la ouananiche, est une succursale de l'Hôtel.

S'adresser à tous les principaux vendeurs de billets de voyage dans toutes les principales villes.

On distribue gratuitement sur demande un magnifique guide illustré.

ALEX. HARDY, Agent général du fret et des voyageurs, à Québec.
J. G. SCOTT, Secrétaire et gérant,

J. - B. RENAUD & CIE

EN RÉCEPTION

200 qts HARENG No 1.
100 qts MORUE SALÉE.

Aussi—MELASSE DES BARBADES.

126 à 140 RUE ST-PAUL
QUEBEC.

MARCHANDISES NOUVELLES

Chez N. RIOUX & CIE

Ex navires *Dracona, Arlona, Wanmon*

Vins de Malaga, vins de Sicile, vins d'Oporto et de Bordeaux. Cognacs Hennessy, Martel, J. Robin et autres en fûts et en caisses. Bière et Porter de Burke, Dublin, de Peterson & Helber. Montarde de Colman, Bleu azur de Colman. Assortiment général des produits de la célèbre maison Cross & Blackwell, marinades et conserves. Gélatine de Cox et autres articles de choix.

N. RIOUX & CIE, 162 ST-PAUL
QUEBEC

" L'ÉLECTEUR "

Journal d'information politique et générale

(Quotidien et Hebdomadaire)

TIRAGE CERTIFIÉ :
11,975

Les hommes d'affaires, négociants, industriels, qui désirent se mettre en communication avec le public, ne sauraient mieux faire que de lui parler par l'organe de "L'ÉLECTEUR"

Département Typographique

Ouvrages typographiques de tous genres exécutés avec soin et promptitude:

LIVRES, FACTUMS, COMPTABILITÉ, FORMULES EN TOUS GENRES, CIRCULAIRES DE COMMERCE, PLACARDS, PROGRAMMES DE THEATRE, CARTES DE VISITE, ETC., ETC. E.T.O.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC }
District de Québec

Je, Louis Eugène Thompson, gerant de l'établissement de "L'ÉLECTEUR" déclare: Que la circulation régulière de "L'ÉLECTEUR" est aujourd'hui de onze mille neuf cent soixante et quinze copies il y a. Et je fais cette déclaration, la croyant consciencieusement vraie et en vertu de l'acte 37 Victoria concernant la suppression des serments extrajudiciaires.

LOUIS EUG. THOMPSON.
Déclaré devant moi à Québec }
le 17 juillet 1894 }
E. G. BÉTHUNE, N.P.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Cafés verts:		Farines :		Tuyaux en grès :		Etamée,	
Mocha—Ajoutez 6c pour		Patente d'hiver.....	3 60 3 80	poûces, pr long. de 3 p.	0 45 0 00	No 24, 73 x 30.....	0 06 1/2 0 07
rôlissage et mouture.	0 26 0 31	Patente Man.....	3 70 3 85	"	0 00 0 00	No 20, 73 x 30.....	p. lb. 0 07 0 07
Java.....	0 25 0 30	Sight. Roller.....	3 10 3 30	"	0 00 0 00	No 24, 84 x 30.....	" 0 06 1/2 0 07
Maracalho.....	0 22 0 24	Extra.....	p. brl. 2 85 2 90	13 "	1 20 0 00	No 21, 84 x 30.....	" 0 07 0 0
Jamaïque.....	0 18 0 22	Superfine.....	p. brl. 2 00 3 70	15 "	2 10 0 00	De Russie, Nos 8, 9, 10 et	" 0 00 0 00
Ho.....	0 18 0 20	Far. de boulgerap. brl.	3 50 3 50	18 "	2 70 0 00	10.....	" 0 00 0 00
Plantation Ceylan.....	0 23 0 25	Fine.....	p. brl. 0 00 2 50	Quincaillerie			
Chlorée.....	0 10 0 13	Patent Hung. 98 lbs.	0 00 2 30	Fers à cheval :			
Casal on nattes.....	0 10 0 13	Far. fortes à lovalais.	1 75 1 85	Ordin. res. p. 100 lbs.			
Maïs arom.....	0 00 1 00	Patent d'Ontario.....	1 60 1 70	3 75 4 00			
Clou (Gros).....	lb. 0 12 1/2 0 30	Straight Roller.....	1 50 1 50	Fers à Repasser :			
Gingembre Jamaïq lb.	0 17 0 25	Extra.....	1 40 1 60	Par 100 lbs.....			
" d'Afrique lb.	0 15 0 18	Superfine.....	1 30 1 40	3 20 3 25			
" anelle.....	0 14 0 28	Fine.....	1 50 1 30	Fiches :			
Sucres:		Son, par 100 lbs.....	0 00 0 85	Coupés, toutes dimen-			
Jaunes raffinés.....	0 03 1/2 0 03 1/2	Grù blanc.....	1 15 1 20	sions.....			
Boucauts et quarts.		Moulée d'avoine.....	0 00 1 40	p. 100 lbs.....			
Extra moulu.....	qts. 0 06 1/2 0 00	Avoine roulée.....	2 30 2 35	2 30 0 00			
".....	bte. 0 06 1/2 0 00	Barley.....	0 00 1 85	Pressées, de 1/4.....			
Cut loaf.....	qts. 0 06 1/2 0 00	Farine de blé d'Inde.	0 00 1 50	4 75 0 00			
".....	bte. 0 06 1/2 0 00	Huile		" 5-16.....			
".....	1/2 bte. 0 06 1/2 0 00	Huile de morue.....	gl. 0 35 0 40	" 7-16.....			
En pouce.....	qts. 0 05 1/2 0 00	" loup-marin raffln.	0 37 0 40	" 3/4.....			
Boîtes 50 lbs.....	0 05 1/2 0 00	" blanche ord.....	gl. 0 40 0 45	Escompto, 15 p. c. Galvanisées,			
Extra granulé.....	qts. 0 04 1/2 0 04 1/2	Huile de lard extra.....	gl. 0 65 0 75	extra par 100 lbs. net \$2.50			
".....	1/4 qts. 0 04 1/2 0 05	" de lard No 1.....	gl. 0 65 0 70	Fil de fer :			
Strops—		" olive pr machine.....	gl. 1 00 1 10	Poll. de No 1 à No. 8, par			
Sirap Redpath tin 2 lbs.	0 10 0 00	" à lumière.....	gl. 0 00 1 00	100 lbs.....			
" " " 3 lbs.	0 00 0 30	" de palme.....	gl. 0 00 0 00	2 60 2 70			
" " " quart gl.	0 21 0 50	" de lin crue.....	gl. 0 57 0 58	Ne 9.....			
Mélasses—		" de lin bouillie.....	gl. 0 60 0 61	No 10.....			
Barbade tomme nouv.	gl. 0 29 0 30	" de balaine.....	gl. 1 90 2 00	No 11.....			
" tierce.....	0 00 0 32	" de pétrole.....	p. chr. gl. 0 00 0 10	No 12.....			
" quart.....	0 00 0 33	" " " p 10 brl.	0 10 0 20	No 13.....			
Fruits		" " " p 5 brl.	0 00 0 11	No 14.....			
Oranges Bermudes.	brl. 0 00 6 00	" " " p 1 brl.	0 00 0 11	No 18.....			
Florida, boîte.	0 09 4 25	Huiles américaines.	5 brl. 0 00 0 15 1/2	Galvanisé, de No 0 à No.			
Clitrons, Messine.....	0 00 0 00	" " " 10 brl.	0 00 0 17 1/2	7, par 100 lbs.....			
Noix de Coco, le 100.....	0 00 0 00	Térébentine brl.....	0 47 0 48	0 00 3 35			
Figues, layers.....	0 08 0 08 1/2	Laine		No 9.....			
Raisin Malaga, quart.....	0 00 6 00	Toison du Canada.....	p. lb. 0 17 0 19	No 10.....			
Dattes nouv. lb.....	0 05 0 00	Arrachée non arstlep.	lb. 0 19 0 21	No 11.....			
Pommes séchées, lb.....	0 00 0 00	A extra supère.....	p. lb. 0 22 0 24	No 12.....			
" évaporées, lb.....	0 00 0 00	B supérieure.....	p. lb. 0 18 0 19	No 13.....			
Atocas, brl.....	7 00 8 00	Noire.....	p. lb. 0 16 0 18	No 14.....			
Bananes régime.....	1 00 1 25	Cup de B E grasse.....	p. lb. 0 12 0 14	No 18.....			
Ananas.....	0 00 0 00	Australie peignée.....	p. lb. 0 23 0 30	Galvanisé, de No 0 à No.			
Topinambours, brl.....	0 00 0 00	Bois marchand		7, par 100 lbs.....			
Oignons brl.....	1 75 2 00	Acajou à 3 p. le pds	0 22 0 30	No 9.....			
Prunes blanches, panier.....	0 00 0 00	Cerisier 1 à 4 pes. le pd	0 08 0 10	No 10.....			
Raisin muscat, bte.....	0 00 0 00	Merisier 1 à 4 pes. le ml.	20 00 00 00	No 11.....			
Pruniaux Cal., bte.....	0 00 0 00	Merier 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7,		No 12.....			
Pêches can., panier.....	0 75 0 75	8 x 8.....	le ml. 20 00 00 00	No 13.....			
" Cal.....	0 00 0 00	Erable 1 à 2 pes.....	15 00 25 00	No 14.....			
Raisin Tokai, bte.....	2 50 0 00	Noyer tendre 1 à 2 p	25 00 40 00	No 18.....			
" Concord.....	lbs. 0 03 1/2 0 00	Cotonnier 1 à 4 pes.....	40 00 45 00	Galvanisé, de No 0 à No.			
" Rogers.....	lbs. 0 04 0 00	Bois blanc 1 à 4 pes.....	18 00 22 00	7, par 100 lbs.....			
" Delaware, E. U. O.	0 01 0 00	Chêne 1 à 2 p, rouge.....	25 00 30 00	0 00 3 35			
Raisin Imp. layers bte.	1 05 0 00	" blanc.....	40 00 50 00	No 9.....			
" Ext loose Mucal.	1 65 2 25	Pruche, 1 à 3 p. c.....	6 00 10 00	No 10.....			
" Imp. Ldon Layer 2	00 2 10	Chêne rouge.....	30 00 40 00	Escompto 10 oyo 10 oyo			
" Imperial cabinet 2	20 2 35	Materiaux de construction.		A tuyau de poêle, No 18,			
" Clister.....	2 40 4 00	Bois.....		par 100 lbs.....			
" Fine Dehesa, bte.	3 25 3 90	Frêne 1 à 4 p. p. m.....	22 00 25 00	0 25 0 75			
" Valence.....	lb. 0 05 1/2 0 07 1/2	Bois carré p. pu. cube.	0 15 0 35	A clôture, barbelé, p. lb.			
" Corinth.....	lb. 0 03 1/2 0 04 1/2	" blanc 1/2.....	p. m 10 00 15 00	0 03 1/2 0 3 1/2			
" Sultan.....	lb. 0 04 1/2 0 06 1/2	" 1 p. c.....	12 00 18 00	Fil de Laiton :			
Pommes d'hiver.....	3 00 3 50	Noyer Noir, culls.....	40 00 00 00	A collets.....			
" d'automne.....	2 25 3 00	" 2 qual.....	75 00 00 00	p. lb. 0 30 0 35			
" communes.....	1 25 2 00	" 1 qual.....	95 00 140 00	Fontes Malléables :			
Prunes séchées.....	1 15 0 00	Cèdre rond.....	p p 0 05 0 10	Par lb.....			
" " " 2.....	0 12 0 00	" plat.....	0 05 0 06	0 09 10			
" " " 3.....	0 09 0 00	" carré.....	0 11 0 12	Enclumes.....			
" " " 4.....	0 07 0 00	Orm tendr, 1 qual. pm.	0 13 0 25	0 09 1/2 0 10 1/2			
Fourrures		Orm dur, 1 qual.....	5 00 40 00	Charnières :			
Les prix ci-dessous sont pour les peaux,		Shipping culls.....	10 00 14 00	T et "Strap".....			
1ère qualité.		Epipette marche.....	8 00 11 00	"Strap" et Gond filetés,			
Castor du printemps, per lb.	4 50	" culls.....	6 50 7 00	p. lb.....			
Castor d'automne, lb.	3 50	Charpente, Pin.....	25 00 35 00	Clous coupés à chaud :			
Ours grds p. pièce.	5 00 25 00	" Pruche.....	15 00 18 00	De 0 à 6 pouce, p. 100 lbs.			
" petites.....	3 00 15 00	" Epipette.....	0 15 0 20	1 80 0 00			
Pécan.....	5 00 7 00	Lattes.....	1 25 1 50	De 5 à " " " " " "			
Renard argté.....	p. pièce 14 50 65 00	Bardeaux Pin No 1.....	2 40 3 00	" " " " " " " "			
" croisé.....	2 50 5 00	" No 2.....	1 70 2 25	" " " " " " " "			
Renard roux.....	1 25 1 40	" Cèdre No 1.....	2 90 3 00	" " " " " " " "			
Loup Cervier.....	1 50 2 50	Brdeaux Cèdre No 2 pm	2 40 0 00	" " " " " " " "			
Marte claire.....	1 00 0 00	" No 3 pm	1 40 1 50	" " " " " " " "			
Vison Foncé.....	1 00 1 25	Pin		Clous coupés à froid :			
" clair.....	0 00 0 75	Pine strips shipping		De 1 1/2 pes. p. 100 lbs.			
Loutre.....	9 00 14 00	culls, 6 à 10 p.m.....	11 00 12 00	1 1/2 " " " " " "			
Rat musq d'hiv.....	0 00 0 14	1 1/2, 1 1/2 et 3 p.....	12 00 0 00	Clous en acier, 10 cts en plus, pour			
" Ant. & print.....	0 10 0 12	Pine shipping cul. si-		clous jusqu'à 1 1/2 pouce et 20 cts plus			
Chat Sauvage.....	0 50 1 00	dings.....	15 00 0 00	de 1 1/2 pouce à 1 3/4 pouce.			
Bêl puante noir.....	0 75 1 25	1 1/2, 1 1/2 et 2 p.....	0 00 13 00	Clou à finir par 100 lbs :			
" varié.....	0 15 0 25	p. qual. marc.....	16 00 22 00	pouce.....			
Grains et Faïnes		1 1/2, 1 1/2 et 2 p.....	18 00 25 00	1 1/2 " " " " " "			
Avoine nouv 34 lbs.....	0 38 0 40	p. mill cil. strp.....	8 00 9 00	1 3/4 " " " " " "			
" vieille.....	0 40 0 41	1 1/2, 1 1/2 et 2 p.....	8 00 9 00	et plus.....			
Orge ord. par 48 lbs.....	0 55 0 56	p. mill cil. sid'g.....	10 00 11 00	3 pouce.....			
Orge à Drèche.....	0 55 0 60	1 1/2, 1 1/2 et 2 p.....	11 00 12 00	Clous à quarts par 100 lbs :			
Blé d'Inde.....	0 80 0 82 1/2	pes. (R. cull).....	8 00 10 00	1/4 pouce.....			
Sarrasin.....	0 50 0 00	3" c. clair 1 q.....	0 00 0 00	1 " " " " " "			

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI, 1 NOVEMBRE 1891.

Main table with multiple columns: Pas d'escompte, PRIX en gros, Produits de la ferme, Vins et Liqueurs, Cognacs, J. Dupont & Cie, etc. Includes various commodities like flour, oil, and spirits.

**TOUX VIOLENTES, RHUMES NEGLIGES, BRONCHITES CHRONIQUES,
GRACHEMENTS DE SANG, CATARRHES,
Asthme, Consommation**

Maladies traitées avec succès par le VIN A LA CRÉOSOTE DE HÊTRE



Un AGENT COMMISSIONNAIRE bien connu écrit :

Dr ED. MORIN & CIE,

Messieurs,—Je me fais un devoir de faire connaître au public que votre

VIN A LA CRÉOSOTE DE HÊTRE

est le meilleur de tous les remèdes que j'ai employés pour me guérir d'une bronchite aiguë. L'action de votre remède a été très prompte, et les résultats obtenus par son usage ont été merveilleux dans mon cas. Je le crois le seul remède certain pour guérir les bronchites.

Votre dévoué,

A. H....., Québec.

Diplômé à l'Exposition de Québec, 1894

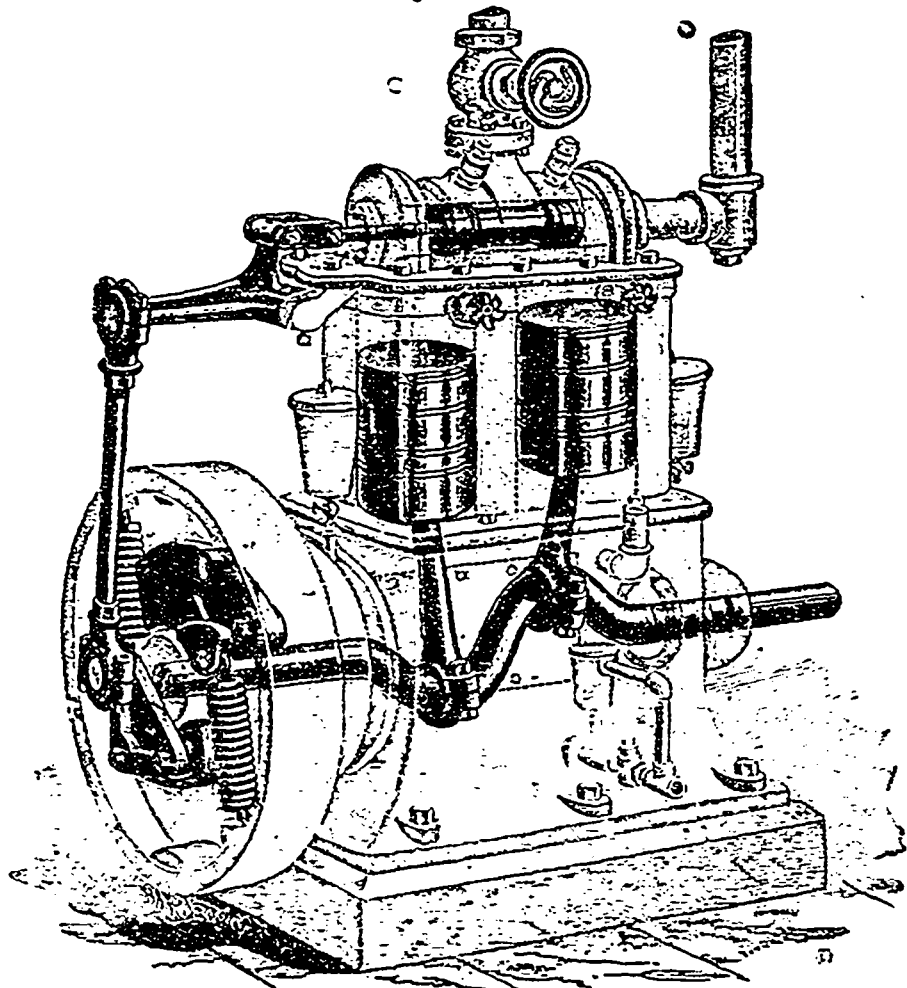
L'engin Westinghouse

Machine à vapeur parfaite, la plus économique et la moins dispendieuse

Gréments de Scies rondes, Moulanges d'acier Vessot

LES PLANEURS "MCGREGOR"

sont les meilleurs outils connus pour le prix



LA CENTRIFUGE IMPERIALE N'EST PAS BATTUE
TOUTES ESPÈCES DE MACHINES AMÉLIORÉES

VIDAL, FILS & CIE
97-99-101, RUE ST-PAUL, QUEBEC